

Éditorial

Propriété, usages et perspectives

« Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisait de dire : "Ceci est à moi", et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : "Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne". »

Souvent citée, la phrase est connue ; elle est de Rousseau et ouvre la seconde partie de son Discours sur l'origine et les fondements des inégalités parmi les hommes, publié en 1755. Ainsi extraite de son contexte, cette citation peut laisser entendre que, bien qu'il la juge fort dommageable à l'humanité, l'auteur considère la propriété privée (ici l'enclosure) comme un fait inévitable et fondateur de nos sociétés. Or ce serait ignorer les quelques lignes qui suivent, plus rarement citées, selon lesquelles : « cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain. Il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie et des lumières, les transmettre et les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature ».

L'exploration de l'histoire des « communs » entreprise dans le numéro précédent de la revue Aide-mémoire avait permis justement de resituer dans la continuité historique le point de basculement – quasi contemporain de Rousseau, justement – qui vit la logique de cloisonnement au nom de la propriété individuelle prendre le pas sur une logique de gestion plus collective des ressources. Dès lors, si la notion de propriété privée remonte sans doute à la nuit des temps, la mise en perspective historique permet cependant de se rendre compte que la sacralité qui l'entoure aujourd'hui – au point d'en faire notre totem ultime – ne remonte pas plus loin que deux ou trois siècles.

Par ailleurs, ces deux ou trois siècles sont également parcourus de tentatives de gestion alternative des ressources communes, et ce jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, Maite Molina Mármol (voir p.5) nous retrace notamment les diverses initiatives, dont certaines très abouties, mises en place par les mouvements anarchistes espagnols pendant les années 30 et la guerre d'Espagne, dans le but de créer une société radicalement différente, égalitaire et autogérée. Nous voyons également fleurir, çà et là, de nouvelles pratiques de gestion commune des réalités quotidiennes, que ce soit sur des problématiques touchant à l'eau, aux espaces et à leur(s) usage(s), tant en milieu urbain que rural (voir entretien p.4). De même, cela fait un moment maintenant que de nouvelles pratiques issues d'Internet (voir pp. 8-9) questionnent les principes de propriété artistique, intellectuelle, des droits de reproduction, de l'usage libre, etc.

Sans doute, et c'est encourageant en ces temps de périls écologiques et donc politiques et sociaux, serait-il vain de vouloir citer la multitude d'exemples d'alternatives qui foisonnent à travers le monde, de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes à la EZLN du Chiapas, en passant par le combat des Amérindiens de Standing Rock et la petite ville andalouse de Marinaleda. Ces initiatives, l'Histoire le démontre, sont certes fragiles mais elles n'en constituent pas moins de réels contre-exemples au système médiocratique brillamment dépeint par Alain Deneault. Car, de fait, pour reprendre l'auteur de L'Émile, comment trouver normal que, lentement mais sûrement, « une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire » ? ••

Julien Paulus,
Rédacteur en chef

Commun :
pratiques,
échanges,
expérimentations



The phone box library (cc) Sebastian Handley

Au-delà du capitalisme

Voyage au sein des communs (2^e partie)

Par Jérôme Delnooz

Dans le précédent article (voir *Aide-mémoire* 81), notre remontée du temps en compagnie des communs nous avait transportés du Moyen Âge au présent, en quête d'autres imaginaires mobilisateurs. On peut y voir fleurir, certes timidement, des modèles alternatifs au capitalisme : transition, décroissance, économie du partage, communs, etc. Des mouvements qui convergent tout en étant très singuliers. Sans chercher à les mettre en perspective avec ces autres semences de « mondes possibles », nous allons essayer ici de définir les principales caractéristiques et acceptions des communs tels qu'ils sont expérimentés aujourd'hui. Exercice peu aisé : le commun est en effet un terme polysémique et fuyant, peu prompt à se laisser enfermer dans une seule case, se déclinant tant sur le fond que sur la forme (le commun, les communs, les biens communs, le bien commun). Alors, au final, qu'est-ce qui est commun aux communs ?

Tentative de définition

Habituellement considérés comme un type de ressources particulières, les communs pourraient être regroupés en trois catégories principales :

- **Les biens matériels/physiques** : les ressources naturelles et espaces tels que les forêts, les champs, les montagnes, les cours d'eau, les océans, le climat, l'écosystème mais aussi l'espace public, l'énergie, ainsi que ce qui en émane (légumes, gibier, etc.).
- **Les biens immatériels** : les ressources qui relèvent du domaine du savoir, de la culture, de l'information (dont les fameux « biens communs de la connaissance » tels les brevets de semences), les informations génétiques, la composition des médicaments, les langues, les publications scientifiques, les œuvres artistiques, les connaissances numériques, l'Internet, etc.
- **Les biens publics sociaux et les services publics** : l'accès à la santé, à l'éducation, à l'enseignement, à la démocratie, etc.¹

En parallèle, certains voient plutôt dans les communs un ensemble de principes, d'idées voire de valeurs qui se couplent généralement à des pratiques spécifiques. Pour y voir plus clair, Étienne Verhaegen propose une typologie générale², un état des lieux reprenant les quatre principaux axes autour desquels s'articule ce concept, soit les « communs comme un système de ressources partagées » :

- **Une approche socio-économique (logique plus économique)** : elle propose une visée utilitariste

des communs, les inscrivant dans une logique productrice de biens et services, qui entretient en alternance des liens d'interdépendance avec les institutions existantes (État ou marché) ;

- **Une approche morale (logique juridique)** : elle défend « un droit pour tous » d'accéder et d'utiliser des ressources globales, fondamentales, bien souvent naturelles ou intellectuelles, et de les gérer de manière collaborative, avec une finalité universelle ;
- **Une action collective (logique plus sociale)** : elle représente une force de changement qui se traduit par la combinaison, d'une part, d'un engagement individuel dans son quotidien immédiat, et d'autre part, d'une construction collective reposant sur des valeurs de solidarité, de vivre ensemble, et sur un renforcement de l'autogouvernement (émancipation par rapport au marché, mais aussi aux pouvoirs publics). Court-circuitant ainsi, à la fois le mécanisme du profit privé, et celui du subventionnement public ! Cette dynamique peut servir de matrice à une économie sociale, un mode de production et de distribution qui ne se limite pas à l'aspect matériel et qui inclut des dimensions relationnelles, d'inclusion sociale et participatives dans son accès et sa mise en place.
- **Une approche de l'action politique (logique plus sociétale)** : elle constitue une tentative d'introduction des principes et des pratiques des communs dans toutes les sphères publiques, et leur expansion à l'échelle d'une société. Cette lame de fond s'opère à partir de la base du corps social. Il donne une dimension davantage démocratique et participative à l'élaboration des instruments de gouvernement politique.

La Foire du Livre politique de Liège 2017 à la Cité Miroir

Les Territoires de la Mémoire participeront à la Foire du livre politique de Liège dans le Salon des Lumières de la Cité Miroir, les 24, 25 et 26 novembre 2017

Pour son 10^e anniversaire, la Foire du Livre politique prépare un programme riche et varié toujours dans la perspective de mettre en réseau les acteurs concernés par le secteur de la production, de l'édition, de la diffusion et de l'utilisation d'ouvrages, de magazines et de revues politiques. Outre différents stands de maisons d'édition, de librairies et d'as-

sociations actives dans le champ de la littérature politique, des présentations d'ouvrages, rencontres et débats seront organisés tout au long des trois jours.

À cette occasion, les expositions permanentes « Plus Jamais ça ! Parcours dans les camps nazis pour résister aujourd'hui » (Territoires de la Mémoire) et « En lutte ! Histoires d'émancipation » (Centre d'Action Laïque) seront en accès libre durant toute la durée de la manifestation.

Venez nombreux !

10^e édition de la Foire du Livre politique de Liège

Les 24, 25 et 26 novembre 2017

À la Cité Miroir,
Place Xavier Neujean, Liège

Les affiches des combattants de la liberté

Les sociologues l'ont fait remarquer : on apprend beaucoup sur la situation sociale d'un quartier, d'une ville, en étant attentif à ce que racontent les murs de ceux-ci. Les Territoires de la Mémoire vous invitent ainsi à vous plonger dans les affiches et cartes postales antifascistes éditées en Espagne entre 1936 et 1939. Elles apportent un élément nouveau facilitant la compréhension : la couleur. Cette dernière va donner de la vie, de l'humanité aux personnages, aux acteurs et actrices, qui jusqu'alors étaient uniquement représentés en sépia ou en noir et blanc.

Du samedi 30 septembre au mardi 31 octobre 2017
à la Bibliothèque George Orwell
des Territoires de la Mémoire (Cité Miroir)



Exposition Luis Salazar : Œuvres récentes

Fidèle à son esthétique, Luis Salazar a su mettre en place un langage pictural unique et reconnaissable entre mille.

L'artiste liégeois d'origine basque, surnommé le "peintre des formes et des couleurs", présente à La Cité Miroir ses œuvres récentes, peintures et colonnes peintes.

Du 30 septembre au 31 octobre 2017

à la Cité Miroir, Espace Georges Truffaut

5€ (plein tarif) - 3€ (tarif réduit - Article 27)

Réservation : • reservation@citemiroir.be • 0032 (0) 4 230 70 50



Vous voulez nous soutenir ?
Continuez de lire !

Le bénéfice de chaque vente
est **entièrement dédié aux projets citoyens** de la Cité Miroir.

Venez découvrir notre sélection et profiter de nos conseils de lecture.

Enseignants, vous bénéficiez de **10% de remise**
sur présentation de la carte Prof.

LA CITE MIROIR
SAUVENIÈRE

Ouverture du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 12h30 à 17h30 • Les samedis et tous les 1^{ers} dimanches du mois de 12h à 17h.
Fermeture le lundi.

La Cité Miroir • Place Xavier Neujean 22 • 4000 Liège • librairie@citemiroir.be • 04 250 99 59 • www.citemiroir.be • facebook/
librairiestephanehessel

Auteur et Compagnie : Benito Bermejo - Le photographe de Mauthausen

Témoignage unique au monde sur le camp de Mauthausen : des centaines de photos nous montrent, de l'intérieur, toute la cruauté du système concentrationnaire nazi. Ces images furent prises par les SS eux-mêmes lorsque le camp était en pleine activité, comme tant d'autres détruites par les nazis au moment de leur défaite. Comment celles-ci ont-elles pu être sauvées ?

Grâce à Francisco Boix, un jeune homme à l'esprit vif, courageux et doté d'un fort caractère. Prisonnier à Mauthausen, employé au laboratoire photographique, il parvint, avec l'aide de ses compagnons, à les soustraire et à les cacher pendant des années.

L'auteur : Benito Bermejo est un historien et journaliste espagnol, spécialisé dans l'étude des déportés espagnols dans les camps de concentration nazis.

En 2002, il publie aux éditions RBA : *Francisco Boix, el fotógrafo de Mauthausen*, dont le présent ouvrage est la version française. Il sera réédité en 2015 sous le titre *El fotógrafo del horror. La historia de Francisco Boix y las fotos robadas a los SS de Mauthausen*.

Benito Bermejo était à la Cité Miroir, le 5 octobre dernier, pour nous présenter la version française de son livre, publiée aux Territoires de la Mémoire. Il était accompagné du physicien Edgard Gunzig, fils de Jacques Gunzig, ancien volontaire des Brigades internationales assassiné à Mauthausen. Celui-ci nous a fait part du parcours de ce père disparu et de l'incroyable histoire qui le relie personnellement au Photographe de Mauthausen (voir encadré ci-dessous).



Benito Bermejo et Edgard Gunzig



L'histoire de Jacques Gunzig et d'une photo décryptée

« En 2001, au cours de l'élaboration de la première version de ce livre, j'avais pu illustrer les pages 90-91, en apportant l'identification des victimes qui apparaissent sur la photo. Des années plus tard, une surprise m'attendait.

En mars 2010, Ángeles Muñoz m'écrivait depuis la Belgique pour me faire part de son projet de traduction en français de l'ouvrage. En marge de cela, elle faisait référence à d'autres questions sur lesquelles elle travaillait. Elle en vint ainsi à parler de son intention d'interviewer un scientifique belge, Edgard Gunzig, physicien cosmologue reconnu, qui était né en Espagne en 1938 et qui portait pour deuxième prénom Aragon, front sur lequel son père brigadiste combattait à l'époque. La biographie des parents de Gunzig semblait, ainsi, liée à la guerre d'Espagne, aux Brigades internationales... et à Mauthausen, où le père d'Edgard Gunzig avait trouvé la mort.

En voyant défiler ce nom-là sur l'écran de l'ordinateur, je répondis immédiatement, en essayant d'exprimer le sursaut que je venais de ressentir. Je multipliai les signes d'interrogation, utilisai des caractères gras et un corps supérieur à l'habituel pour poser la question : *As-tu écrit Gunzig ??? Regarde les pages 74-75 de mon ouvrage et tu comprendras pourquoi je t'en parle.*

Quelques mois après, ce fut la rencontre avec Edgard Gunzig, à Bruxelles. En réalité, il connaissait bien l'itinéraire de son père et était au courant de la mort de ce dernier à Mauthausen. Il avait, en effet, abordé en détail la biographie de ses parents, outre sa propre trajectoire de vie et son travail comme scientifique, dans un livre écrit avec Élisabeth Brune et publié en 2004, sous le titre *Relations d'incertitude*. Il dédiait l'ouvrage à ses proches "afin qu'ils gardent en mémoire l'engagement généreux de Jacques et Rachel".

Mais c'est seulement maintenant qu'Edgard découvrait cette photographie. Dans un courrier échangé peu après notre rencontre, il disait que l'image avait signifié pour lui "un coup de tonnerre inimaginable". »

(Extrait de Benito BERMEJO, *Le photographe de Mauthausen : l'histoire de Francisco Boix et des photos dérobées aux SS*, Territoires de la Mémoire, 2017, p.254)

Le commun comme pratique située

Entretien avec Dominique Nalpas

Communeur bruxellois, Dominique Nalpas participe au projet Commons Josaphat, coordonne les États Généraux de l'Eau à Bruxelles et est administrateur d'Inter-Environnement Bruxelles



Friche de Josaphat (Commons Josaphat)

Gaëlle Henrard : Vous participez depuis plusieurs années maintenant à l'action de Commons Josaphat¹, pourriez-vous retracer un peu cette expérience de terrain, la *praxis* qui s'y développe ?

Dominique Nalpas : Ce projet sur la friche de Josaphat a émergé grâce à la rencontre entre plusieurs collectifs agissant sur des thèmes variés (eau, alimentation, récupération des déchets, etc.) à l'occasion du Festival des Libertés vers 2013-2014. Nous voulions prolonger nos réflexions dans quelque chose de concret, d'agissant et le thème des biens communs constituait un lien entre nos actions respectives. On commençait à parler du commun sans pour autant savoir précisément ce que cela recouvrait. Nourris de réflexion et de lectures (Elinor Ostrom, Dardot et Laval, Bollier, etc), nous avons tenté de dégager ce que nos pratiques recelaient de l'ordre de ce commun.

Nous avons eu connaissance de l'existence d'une friche à Josaphat dont le foncier pouvait potentiellement être vendu au privé. Sans pour autant que cette friche nous appartienne, il était clair dans notre esprit que ce sol ne devait pas partir dans la sphère privée pour devenir un lieu de spéculations. Il y avait donc dans notre définition du commun quelque chose de l'ordre de ne pas se laisser déposséder. Très vite s'est posée ensuite la question des conditions d'une appropriation collective et le pragmatisme que cela présupposait. Les quelques contacts pris avec la Région ont montré qu'on ne devait pas en attendre une quelconque volonté de travailler dans ce sens.

Plusieurs manières étaient à envisager pour occuper la friche. On pouvait l'occuper physiquement, territorialement, par exemple en installant des potagers collectifs. Et puis il y avait le fait de l'occuper par l'imaginaire, virtuellement, ce qu'on a commencé à entreprendre par un appel à idées auprès des Bruxellois. La demande qui leur était faite était double : non seulement « comment occuper cet espace » mais aussi suivant quel mode d'organisation pour permettre la préservation du commun. Par exemple, s'il est question de logements, comment seraient-ils gérés de façon à ce qu'ils conservent ce caractère de bien commun ? On souhaitait que, là où tout le monde répond en général sur le plan programmatique, du design, c'est-à-dire sur l'objet et sa définition, nous propositions d'y ajouter les modalités d'organisation et de gestion pour en outre lier les différents objets qui composeraient le paysage urbain.

Il s'agissait vraiment de mettre en avant des processus, des manières de faire, afin de garder les choses en commun dans une appropriation collective. Le terme de *praxis* est central, cette notion d'expérimentation concrète mais mue par des principes, par une réflexion, par un regard tenace. À l'inverse, le capitalisme est un *process* économique et politique qui désapproprie, qui va vers la dépossession continuelle, jusqu'aux semences et à l'air qu'on pollue. Il faut donc expérimenter une *praxis* instituante qui soit l'affaire du collectif afin que celui-ci n'en soit pas dépossédé, afin qu'il n'y ait pas de mécanismes possibles de récupération par certains, de capacité à capitaliser sur le travail, le savoir ou les ressources présentes au détriment du collectif. Dès lors, de la même façon que le capitalisme a pu développer une pragmatique de l'extractivité, il faut inventer une *praxis* opposable, celle du *commoning*. Quelles sont nos capacités techniques, sociales, juridiques, économiques qui permettent de nous opposer pragmatiquement au pragmatisme du capitalisme ?

Gaëlle Henrard : Les gens doivent donc arriver à intégrer ces processus dont vous parlez et que ça leur vienne presque spontanément, de la même manière qu'aujourd'hui, la plupart d'entre nous adoptons presque naturellement un comportement de type capitaliste, de consommation...

Dominique Nalpas : C'est totalement ça : cette pragmatique qui doit devenir un état de culture et qu'on devrait intégrer, avec sa grammaire, comme pour une langue. Il s'agit d'une sorte de reformatage mais au cœur même des lieux et des situations où se joue cette capacité de conserver les ressources en d'en assurer la durabilité. C'est un mode d'autogestion qui va d'ailleurs à l'encontre de ce que Garrett Hardin avait défini dans les années 1960 comme étant « la tragédie des biens communs »². Or, il est désormais bien reconnu, notamment par le monde universitaire qui s'est penché sur cette question, que son propos ne tient pas.

Gaëlle Henrard : Il doit donc y avoir un processus d'éducation pour accompagner la gestion du bien commun...

Dominique Nalpas : Mais c'est l'éducation de tous par tous. Une fois que les gens entrent là-dedans et qu'ils sont d'accord avec ce présupposé, on ne doit même plus parler d'éducation. On se co-éduque les uns et les autres par les contradictions, par le conflit et l'égalité des positions. Personne n'a à se placer en surplomb des autres en disant « maintenant, je vais vous éduquer ».

Dans un *commoning*, tout le monde est en position de *peer to peer*, d'égal à égal, malgré tous les différents et désaccords. Pour autant, le groupe peut établir des sanctions. On peut imaginer que quelqu'un qui a trop utilisé la ressource à son profit, se verra sanctionné par le groupe.

Il y a quelque chose que j'ai découvert plus récemment avec les travaux de Serge Gutwirth et Isabelle Stengers³ sur la question d'un droit adapté au *common* (ils utilisent le terme anglais). Il s'agit des notions d'extractivité ou de générativité. En effet, l'économie classique que nous connaissons, dominante, est une économie d'extractivité suivant laquelle nous puisons dans les ressources qu'elles soient matérielles, naturelles et humaines (force de travail, intelligence, etc). On puise chez l'autre ou dans la nature les éléments de notre richesse et de notre pouvoir et on capitalise dessus, on en tire un profit. Cette notion d'extractivité, on la retrouve aussi dans le droit, le droit extractif qui peut alors être opposé à un droit génératif. Le premier est le droit que l'on tire d'une loi sans l'adapter à des situations concrètes. On tire de la loi l'analyse que l'on doit faire d'une situation. D'une certaine manière, c'est la situation qui doit être adaptée à la généralité de la loi. En revanche, le droit génératif sera celui que les acteurs concernés par chaque situation se créent eux-mêmes à partir de leur positionnement, de leur capacité à dialoguer, à comprendre mutuellement les enjeux collectifs. Ce sont les gens qui se donnent des règles communes dans des situations concrètes et précises et qui les expérimentent.

Bon, personnellement, je ne fais pas de plan sur la comète à long terme, en disant que tout devrait être des communs. Mais cette idée de générativité, d'émergence des communs, me semble intéressante à observer et à tenter de comprendre, face à des manières de fonctionner qui se placent en surplomb de nos vies, dans des lieux de représentation qui ne sont pas des lieux concrets, qui sont des lieux d'abstraction. Je ne dis pas qu'il faut strictement opposer ces deux formes de droit mais on aurait avantage, je pense, à laisser s'exprimer ces expérimentations et à voir dans quelle mesure elles nous rendent plus humains, plus concernés, plus en capacité de rentrer en dialogue avec les autres par les actions pratiques, tout en engageant nos singularités, nos diversités.

Gaëlle Henrard : Vous parlez des acteurs, est-ce que dans tout ce processus, vous avez réussi à concerner, à inclure les gens ? N'est-ce pas une difficulté de rassembler autour d'un projet des gens de classes sociales très différentes, de faire comprendre à tous qu'il y a un intérêt partagé ?

Dominique Nalpas : Attention à cette notion de « faire comprendre à tous », on se retrouve dans cette position de surplomb, de type « nous on sait et les autres ne savent pas et il faut qu'on les éduque ». C'est une vraie difficulté et le langage lui-même peut nous mettre dans cette position de surplomb au-dessus de la situation que nous contestons. Les mots qu'on va utiliser font transparaître des reliquats de ce vers quoi justement on ne veut pas aller. Maintenant comment être inclusif ? Tu ne peux l'être qu'à partir du moment où ça fait sens pour l'autre.

Dans le cadre d'un projet de recherche sur le *commoning* (en dehors de Commons Josaphat), nous sommes en lien avec des collectifs de sans-papiers et de gens issus de l'immigration, qui sont eux-mêmes insérés dans des projets de *commoning* qu'ils ont eux-mêmes mis en place. Il ne s'agit donc pas d'aller « imposer » notre réalité mais de partager en tant que pairs sur ce que nous faisons respectivement et de voir en quoi cela a une portée qui dépasse les situations particulières. Il s'agit de voir en quoi ton projet, ton histoire, va me permettre d'élaborer des savoirs dont j'aurai besoin, ou d'autres, et vice versa. Ce qui va générer des espaces que j'appelle les communs de nos communs.

Gaëlle Henrard : Comment se passent les échanges avec les pouvoirs publics pour expliquer votre démarche ?

Dominique Nalpas : Il y a eu plusieurs occasions de débattre avec le politique, notamment un débat avec les gestionnaires de la friche mais qui a été très violent parce qu'on a d'office été dénigrés. À côté de ça, on voit que parfois, pour des raisons purement pragmatiques, parce que les pouvoirs publics n'ont pas toujours les moyens de gérer un certain nombre de biens dont ils ont la propriété, ils se montrent intéressés qu'on prenne le relais. Et, ceci dit, ça peut nous intéresser aussi puisque cela permet d'avancer concrètement. Cela montre aussi que le *commoning* n'est pas seulement un idéal, pour une ville idéale, elle-même placée en surplomb de nos imaginaires, mais que cela répond à des attentes purement pragmatiques, et c'est ce qu'on veut. C'est presque dans l'ordre des choses. Certains sont critiques par rapport à ce point parce que cela pourrait amener à légitimer le fait que le pouvoir public se défait de ses prérogatives, de ses devoirs surtout, alors qu'il pourrait chercher les moyens concrets pour financer ces prises en charge. Il y a un débat sur ce point.

Personnellement, je pense que l'un n'empêche pas l'autre et qu'il ne s'agit pas d'un opportunisme négatif mais de quelque chose qui va devenir une culture à partager et dans lequel l'État ne doit pas se désengager. La réelle difficulté dans les interactions avec l'État, c'est d'abord le manque de culture du commun, le déniement *a priori* de ce « truc citoyen » qui ne serait pas crédible, comme si d'office nous n'allions pas pouvoir répondre aux exigences des cahiers des charges, etc. La question de la légitimité est également constamment posée. Qui êtes-vous pour prendre un tel rôle ?

Et puis, il y a d'autres aspects qui dévoilent les faiblesses de « leur » propre système institué. Par exemple, quand on touche à la question financière, ils attendent qu'on leur prouve la validité de nos modèles de gestion. Mais ce qui est intéressant, c'est qu'on nous dit que le problème n'est pas tant sur les chiffres, mais que, en réalité, c'est la prise de risque de travailler selon des habitudes et des modalités pragmatiques qui ne sont pas les leurs qui est en jeu. On retombe donc précisément sur la question qui est ce bien par l'expérimentation que la culture du commun va pouvoir s'élaborer. C'est vraiment une question culturelle. On sort de décennies d'enfermement de la culture. Or la culture et le pragmatisme économique doivent être reliés sur le terrain même des expérimentations. C'est assez fondamental je pense. On doit repenser nos catégories et le paradigme dans lequel on évolue culturellement.

Gaëlle Henrard : Serait-ce une piste d'explication pour la résurgence des communs aujourd'hui ? Êtes-vous optimiste par rapport à ça ?

Dominique Nalpas : Je ne suis ni optimiste ni pessimiste, je ne fais pas de plan là-dessus. J'ai mes convictions, mes compétences et mes capacités et le sens que je donne à ça. Je vois un sens là-dedans et j'agis en fonction. Mais surtout, je ne veux pas laisser au politique la responsabilité de décider seul de ce que sera le sens de l'Histoire puisque par définition, ils sont enfermés dans un système politique et donc incapables de redéfinir ce que serait le politique. C'est tout l'enjeu du rapport entre l'institué et l'instituant... Pour intégrer des nouvelles figures structurantes, il faut aussi pouvoir sortir du système et cesser de prendre le politique institué comme l'alpha et l'omega du sens de l'Histoire. C'est nous tous qui allons le décider, le dire, l'expérimenter. À l'inverse d'un positionnement cherchant la stabilité à tout prix (la nation, la Belgique, etc.), je me situe plutôt dans une approche qui se centre sur le devenir, sur ce qui est émerge et qui va trouver à s'instituer – peut-être comme Castoriadis le disait avec la *praxis* instituante – dans des formes que l'on ne connaît pas encore.

Par exemple, prenons la question des réfugiés, des sans-papiers et inscrivons-la dans le temps long de l'Histoire. Le sociologue Robert Castel parlait des vagabonds du XV^e siècle. C'est alors le début du mouvement des enclosures. Enclure les troupeaux permettait notamment une gestion plus intensive, de façon à augmenter les rendements. Du coup l'extractivité pouvait être plus grande pour le seigneur. On est alors sortis d'une économie vivrière à valeur d'usage pour entrer dans une économie extractive à valeur d'échange. Dans ce processus, énormément de gens ont perdu leurs terres, leur « travail », leur moyen de subsistance. Beaucoup se retrouvèrent sur les routes, ceux que Robert Castel appelle les « désaffiliés ». Tous ces errants qui se retrouvent dans les forêts, les robins-des-bois, les mal vus, hors système, qui vont vivre de la rapine, du pillage, de la maraude, vont être requis par les seigneurs pour travailler de manière forcée, dans le servage. Sans faire le lien avec les enclosures (c'est moi qui le fait ici), Robert Castel voyait ces vagabonds comme l'avant-garde du prolétariat, comme les cohortes des futurs ouvriers employables et corvéables dans l'industrie naissante, artisanale puis industrielle. C'est aussi le phénomène qui va permettre l'émergence de ce que Marx a appelé l'accumulation primitive du capital.

À mon sens, la question des sans-papiers et des réfugiés aujourd'hui, c'est la même. Je ne vois pas de différence entre le vagabond d'autrefois et le sans-papier d'aujourd'hui, qu'on va criminaliser et enfermer ou qu'on va retrouver ailleurs dans les arrière-cuisines, les chantiers, etc. Je pense qu'il y a une filiation dans le temps long de l'histoire et que le mouvement actuel de « commonalisation » tente de traiter cela, cette énorme tache aveugle dont le mouvement a commencé au XV^e siècle.

¹ Commons Josaphat est une plate-forme indépendante d'habitants de quartier, de militants et d'associations réunis autour de l'idée que la ville peut être gérée comme un bien commun. Un de leurs objectifs est que le site Josaphat, une friche à cheval sur Schaerbeek et Evere, soit développé suivant le principe du commun. Pour en savoir plus : <https://commonsjosaphat.wordpress.com/commons-josaphat/>.
² Du titre de son article « The Tragedy of the commons », paru dans le magazine Science, en 1968.
³ Serge GUTWIRTH et Isabelle STENGERS, « Le droit à l'épreuve de la résurgence des communs », dans *Revue Juridique de l'Environnement*, Vol. 2, 2016.

Expériences et mises en pratique du « rêve égalitaire » en Espagne, d'hier à aujourd'hui

Par Maite Molina Mármol

« Les organisations de la classe ouvrière se sont installées dans les bureaux et les villas des riches. Les couvents, débarrassés de leurs parasites, servent d'école ; une nouvelle université va même fonctionner dans un cloître de religieuses. Des restaurants populaires, créés par des comités paysans, sont à la disposition de la milice et des travailleurs organisés. Chez les commerçants qui spéculent sur le renchérissement de la vie, on saisit les stocks et on les répartit.

Mais le plus grand changement concerne la sphère de production. Beaucoup de chefs d'entreprise, techniciens, directeurs, propriétaires fonciers et administrateurs ont fui. D'autres ont été arrêtés par les travailleurs et ont été jugés. Le Syndicat des Travailleurs du secteur textile estime que, dans son domaine, la moitié des patrons se sont enfuis ; quarante pour cent d'entre eux ont été 'mis à l'écart de la sphère sociale', le dixième qui reste s'est déclaré prêt à travailler selon les nouvelles conditions, c'est-à-dire comme employés des travailleurs. Les conseils et les comités de travailleurs contrôlent les industries, confisquent les firmes et les sociétés privées. Les principaux moyens de production sont repris par les syndicats, les coopératives agricoles et les administrations municipales. Seuls les petits commerces du secteur des biens de consommation demeurent propriété privée¹. »

Ce contexte, où se mêlent réappropriation d'espaces par la classe ouvrière et bouleversement du système de production capitaliste, est celui que connaît une partie de l'Espagne entre 1936 et 1939, plus particulièrement la Catalogne et l'Aragon au cours de ce « bref été de l'anarchie » de 1936². Des images des véhicules sortis des usines et portant la mention « produit sous le contrôle des travailleurs »³, à celles « [...] [des] caisses des ciréurs de bottes qui avaient été collectivisées et peintes en rouge et noir » qu'évoque George Orwell⁴, ces descriptions ont saisi l'instantané d'une expérience, unique selon certains⁵ et quoi qu'il en soit toujours considérée comme exemplaire, de mise en pratique des principes autogestionnaires⁶.

Toutefois, aussi exemplaire et inédite que soit cette expérience, il est nécessaire de ne pas se cantonner à la période de la guerre d'Espagne – qui a si fortement marqué les imaginaires de gauche – pour observer, en amont, les conditions qui ont permis l'instauration de la Deuxième République en 1931 et, de là, tirer un fil, en aval, pour considérer d'autres tentatives comparables, de moindre ampleur sans doute, mais qui ont germé dès la fin du franquisme et qui perdurent jusqu'à aujourd'hui.

L'Espagne des années 1930 : espoirs et mises à l'épreuve

C'est dans un pays marqué par l'illettrisme, la pauvreté et les inégalités sociales (au profit notamment de l'Église et des grands propriétaires terriens) que les élections d'avril 1931 consacrent la victoire républicaine. La bourgeoisie espagnole, comme les observateurs internationaux, ont sous-estimé le sentiment d'injustice et de révolte du peuple et ses aspirations au changement, également nourris depuis des décennies par des intellectuels et des militants⁷.

De fait, la diffusion d'idéaux politiques progressistes et révolutionnaires en Espagne remonte au XIX^e siècle : le Parti socialiste espagnol est fondé en 1879 et le syndicat socialiste UGT (*Unión General de Trabajadores*) en 1888 et ils comptent respectivement, en 1917, 160 000 et 40 000 membres. Les idées anarchistes, quant à elles, se répandent dans le pays depuis le milieu du XIX^e siècle et se structurent notamment sous le modèle des organisations d'entraide, pour connaître un succès singulier, principalement dans l'Andalousie paysanne et la Catalogne industrielle : la CNT (*Confederación Nacional del Trabajo*), de tendance anarchiste, compte 700 000 adhérents en 1917, alors que le Parti communiste espagnol ne sera fondé qu'en avril 1920. C'est donc dans ce

contexte que le début du XX^e siècle est marqué par des révoltes paysannes et ouvrières, violemment réprimées par le pouvoir.

L'instauration de la Deuxième République ne répond toutefois pas complètement aux attentes populaires comme en témoignent les multiples révoltes anarchistes qui éclatent entre 1932 et 1934, avec notamment l'expérience autogestionnaire de la commune asturienne. Au centre des attentes, la réforme agraire est trop timide d'abord, puis simplement annulée par le gouvernement de la droite conservatrice qui remporte les élections législatives de novembre 1933, œuvrant ainsi à la radicalisation du mouvement ouvrier et paysan. Et lorsque le gouvernement de Front populaire (vainqueur des élections de 1936) relance la réforme agraire, il est déjà débordé par les occupations spontanées de propriétés.

Dans la foulée, le soulèvement militaire du 17 juillet 1936 contre la République, qui se trouve confronté dans certaines parties de l'Espagne à une résistance inattendue de la part du peuple, déclenche un conflit qui durera trois années mais qui permet également, dans les premiers temps, aux anarchistes de mettre en œuvre leurs idéaux d'abolition de l'État et d'organisation d'une société sans coercition : la CNT, unique syndicat révolutionnaire et anarchiste au monde encore actif dans les années 1930, trouve là l'opportunité de concrétiser son « rêve égalitaire⁸ ».

Les expériences auto-gestionnaires et le mouvement de collectivisation ont principalement touché la Catalogne industrielle mais aussi les campagnes d'Aragon où étaient solidement implantés les anarchistes de la CNT et de la FAI (*Federación Anarquista Ibérica*, organisation libertaire autonome étroitement liée à la CNT), ainsi que l'Andalousie, la Castille et le Levant. Au total, elles auraient concerné entre un million et demi et deux millions et demi de travailleurs⁹.

En Catalogne, ce « programme » est mis à l'œuvre par les travailleurs dès juillet 1936, sans directives des structures ouvrières et, en quelques jours, 70 % des entreprises industrielles et commerciales sont devenues la propriété des travailleurs¹⁰ : « Ont été également socialisés les communications, chemins de fer, sociétés pétrolières, usines de montage Ford et Hispano Suiza, les installations portuaires, les centrales énergétiques, les grands magasins, les théâtres, les cinémas, les usines sidérurgiques nécessaires à l'armement, les firmes d'exportation de produits agraires, les grandes caves. La forme juridique de la confiscation variait avec les cas. Une partie des entreprises devinrent propriété communale. Dans certaines circonstances, on



signait un contrat avec l'ancien propriétaire, dans d'autres encore, celui-ci était froidement exproprié. Les firmes étrangères furent étatisées, les trusts dissous. Dans chaque cas, les travailleurs eux-mêmes assuraient la direction de l'affaire par le truchement d'une commission de contrôle où les deux grands syndicats anarchiste et socialiste étaient représentés¹¹. »

Les collectivisations agraires concernent surtout les grands domaines dont les propriétaires avaient fui en zone franquiste ou avaient été sommairement exécutés. En Aragon, les miliciens de la colonne Durruti impulsent le mouvement de collectivisation des terres mais aussi des moyens de production et des biens de consommation – jusqu'à abolir l'argent dans certaines communes rurales.

La révolution est néanmoins éphémère. Confrontée aux nécessités imposées par la guerre qui entraîne des difficultés en termes de disponibilités de matières premières et de débouchés, elle voit surtout s'opposer l'idéal anarchiste et le pragmatisme du Parti communiste dont l'influence grandit : « faire la révolution pour gagner la guerre » proposent les premiers, à quoi les seconds répondent « gagner la guerre pour faire la révolution »¹². Les mouvements autogestionnaires et de collectivisation sont ainsi confrontés à des opposants au sein même du camp républicain. Dès octobre 1936, le gouvernement catalan entérine l'existence des collectivités mais tente d'en planifier l'activité et de rétablir le contrôle de l'État sur l'économie. Ce sont néanmoins les événements de mai 1937 à Barcelone qui sonnent le glas de la révolution, quand la police du gouvernement catalan, dirigée par le Parti communiste, tente de reprendre le contrôle de la compagnie du téléphone où les anarchistes sont installés. En août 1937, les mines et les industries métallurgiques passent sous contrôle exclusif de l'État et les troupes communistes, conduites par le général Líster, tentent de démanteler dans la terreur les collectivités en Aragon¹³.

Outre ces expériences dans le domaine de la propriété et de la production économique, il ne faut pas négliger les initiatives qui ont germé dans le domaine de la culture durant la Deuxième République, pour se prolonger pendant le conflit de 1936-1939. La gauche espagnole, intellectuelle comme militante, a en effet considéré l'éducation et la culture comme moteurs de l'émancipation. Aussi y a-t-elle consacré tout son intérêt, comme en témoigne la création de 27 000 écoles primaires, mais aussi d'universités populaires. Par ailleurs, cette période voit aussi se développer de nouvelles formes d'organisation culturelle dont les nombreux exemples ont pénétré dans les régions les plus reculées du pays : « missions pédagogiques » constituées

d'expositions, bibliothèques itinérantes, compagnie théâtrale « *La Barraca* » dirigée par Federico García Lorca, projections cinématographiques de José Val del Omar...¹⁴ Pendant le conflit, comme l'évoque la citation qui ouvre cet article, de nombreux bâtiments, dont des églises, seront réquisitionnés et transformés en entrepôts ou en hôpitaux, mais aussi en salles de réunions, en théâtres ou en écoles : la guerre n'interrompt ni le développement de la scolarisation ni celui de la culture – qui se prolonge même sur les champs de bataille¹⁵.

Mais la fin du conflit et la victoire de Franco scellent ces expériences d'émancipation sociale, économique et culturelle, dont les acquis seront enterrés sous trente-six longues années de dictature.

Des expériences multiples mais dispersées en héritage

Après la mort de Franco, l'Espagne entre dans un processus de transition qui ne fait pas rupture avec la dictature : la République n'est pas restaurée et la loi d'amnistie de 1977 ne permet pas de revenir sur les crimes perpétrés par le régime – ce qui n'empêchera pas le pays d'intégrer la Communauté économique européenne en 1986.

Aussi, la persistance du « franquisme sans Franco » est remise en question à partir de la fin des années 1990, alors qu'émerge le mouvement de « récupération de la mémoire historique » qui aboutit à une loi, votée en 2007, qui reprend cette désignation. Au même moment, la crise économique, provoquée par la spéculation immobilière, frappe l'Espagne de plein fouet.

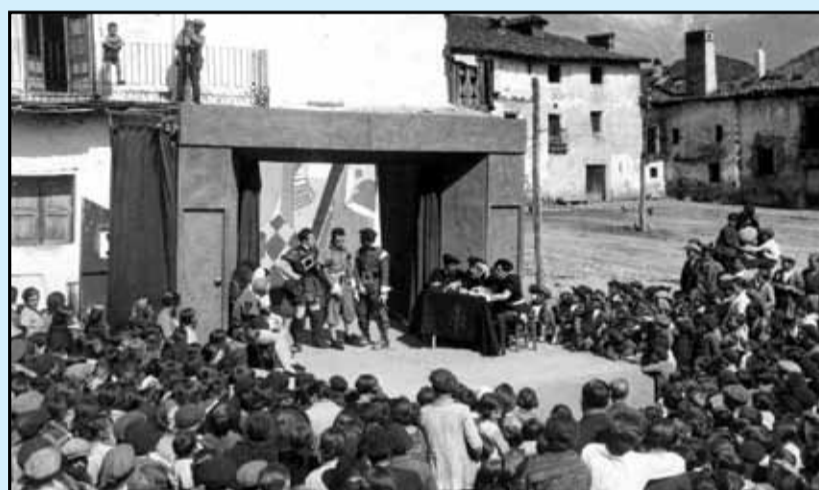
Or, il apparaît que « les contextes de crises économiques, politiques et sociales constituent [...] un terrain favorable à la pratique autogestionnaire », permettant à la fois de répondre à des besoins auxquels l'État ne pallie plus et de repenser le fonctionnement d'un système qui montre ses limites¹⁶. C'est un tel contexte qui a permis les collectivisations ouvrières et agraires de 1936-1939 mais aussi, dans une autre mesure, l'expérience autogestionnaire du village andalou de Marinaleda¹⁷. En 1976, en plein processus de transition, les habitants de ce petit village se sont organisés en tant que syndicat ouvrier agricole pour mettre sous pression le gouvernement andalou afin d'obtenir que « la terre revienne à ceux qui la travaillent » : ils sont ainsi parvenus à ce que le Duc de l'Infantado soit exproprié de 2500 hectares de terres qu'ils exploitent aujourd'hui en tant que coopérative. Les moyens de production sont collectivisés et le travail est partagé entre tous pour mettre en œuvre une démocratie économique qui se décline aussi sur le plan social (Internet gratuit pour tous, loyer mensuel de 15 euros) mais qui exige en

contrepartie une participation et une implication qui prend la forme d'une démocratie directe.

D'émergence plus récente, le mouvement du 15M (15 mai 2011), au cours duquel des milliers de citoyens ont occupé les places du pays pour dénoncer la corruption et les coupes dans les budgets publics, prend assise sur une récupération de l'espace public et du droit à la parole. Plus fondamentalement, il convient de distinguer deux composantes au sein de ce mouvement qui ne se limite pas au surgissement du parti *Podemos* mais qui se base également sur un « nouveau municipalisme », basé sur l'occupation des rues, l'ancrage local et l'invention de nouveaux contre-pouvoirs¹⁸. Après les élections de 2015, cinq des dix-sept capitales d'Espagne, dont Barcelone et Madrid, mais aussi des dizaines de plus petites localités en milieu rural, expérimentent, à l'échelle de leur mairie, « une nouvelle manière de faire de la politique, dans la droite ligne des revendications "indignées"¹⁹ ». Une de ces luttes, que l'on peut considérer comme exemplaire, est celle menée par

la mairie barcelonaise dirigée par Ada Colau et qui entend « remunicipaliser » la gestion de l'eau, aujourd'hui aux mains d'une filiale du groupe Suez²⁰.

Enfin, il pourrait sembler pertinent d'inscrire dans l'héritage des expériences autogestionnaires les récentes occupations de villages qui ont eu lieu en Aragon (La Selva, depuis 2010), en Castille (Fraguas, depuis 2013) et en Navarre (Urniza, depuis 2015). Les porteurs de ces projets « de réhabilitation rurale communautaire » ou « d'occupation rurale communautaire », s'installent dans des villages abandonnés ou expropriés (par exemple pour la construction de barrages dans les années 1960) en évoquant explicitement « un



Spectacle dans un village sous la Seconde République (Archives Residencia de Estudiantes)



page six

> suite de la p.1

Au-delà du capitalisme

Plus précisément, que cela implique-t-il ? Rappelons que les communs du XXI^e siècle se veulent une réaction contre la privatisation mondiale des ressources et, à travers elle, une critique radicale du capitalisme (en tout cas pour de nombreux « commoneurs »), de ses injustices et inégalités, ainsi que de son idéologie tendant à restreindre les relations sociales au marché ou à la concurrence. Dès lors, loin de se limiter à la question centrale de la propriété, ils constituent une alternative crédible en proposant la création de nouvelles logiques et modalités d'appropriation, mais pas uniquement.

Les communs reposent sur *l'organisation d'une communauté* qui induit de multiples principes, parmi lesquels : une préservation des ressources sur le long terme ; un esprit d'ouverture et une équité dans l'accès et l'usage de ressources ; un partage et une diffusion libre renvoyant à la notion de réciprocité (principe de l'échange plutôt que de la marchandisation, à l'instar, par exemple, du troc) ; une gestion collective reposant sur la coopération équitable, la transparence et l'établissement par le groupe lui-même de règles et normes (parfois tacites) favorisant la responsabilité individuelle³ (ce qui préfigure un cadre, prolongé parfois par des « sanctions » toujours élaborées selon un processus de consensus) ; une création, une production ou un enrichissement collectif de ressources, sur le principe de la co-activité et des paires.

Dans les faits, certains « commoneurs » ont déjà transcendé ces visées théoriques ou méthodologiques et ont traduit le concept en un ensemble de pratiques ou moyens correspondant à autant de pistes vivifiantes pour des utopies concrètes : coopérative, habitat partagé, *trust* dans la gestion des ressources naturelles, jardin collectif, AMAP en France (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), GASAP (Groupe d'achats solidaires de l'agriculture paysanne) ou GAC (Groupe d'achat en commun) en Belgique, *Fab lab* (« laboratoire de fabrication »), association de mutualisation,

monnaie locale, banque coopérative, logiciel libre (Linux), encyclopédie libre (Wikipédia), licences d'utilisation informatique GPL et ODBL, licences Art Libre et Creative Commons, domaine public, Open source, etc.

Potentiel révolutionnaire

Cet élan pragmatique s'exprime majoritairement sous la forme d'expériences microsociales répondant à des besoins locaux propres. Pour autant, comme mentionné plus haut, plusieurs promoteurs des communs ont une conception différente et désirent aller plus loin en les sortant de leur isolement, mais surtout en les instituant dans toutes les strates de la société grâce à une approche plus globale et totalisante⁴.

Notre tentative de définition laisse entrapercevoir l'étendue de ce que recouvrent les communs. Ce champ des possibles serait pourtant encore à débroussailler. Frédéric Sultan, qui s'investit activement dans leur diffusion, explique combien les communs « recouvrent en même temps la substance du bien qu'il faut souvent préserver d'un accaparement, les règles qui en permettent le partage, et enfin l'organisation collective et démocratique qui les gouverne. »

« les communs recouvrent en même temps la substance du bien qu'il faut souvent préserver d'un accaparement, les règles qui en permettent le partage, et enfin l'organisation collective et démocratique qui les gouverne. »

Au regard de ce constat, le caractère hétérogène des communs peut constituer un obstacle dès lors que l'on souhaite justement insuffler un changement de plus grande ampleur dans le système. Chaque conception du commun mentionnée ci-dessus

est l'objet de tensions et peut conduire à des contradictions, des difficultés de mise en œuvre, voire des impasses. La cause principale de ces écueils réside probablement dans le fait de les appréhender de manière isolée et cloisonnée. Comme piste de solution, Étienne Verhaegen propose de faire de cette faiblesse une force, de dépasser la segmentation en articulant les différents aspects. Une combinaison nouvelle qui conduirait « à considérer les communs à la fois comme une visée, une stratégie globale et des stratégies locales, contextualisées, individuelles et collectives⁶ ». En somme, une symbiose inédite pour incuber d'autres manières de faire du social, de l'économique, du juridique, du politique.

Petit à petit, tout le potentiel du commun se cristallise. En dépit du fait qu'il pourrait n'être qu'une composante d'un nouveau paradigme, ce modèle porte d'emblée, intrinsèquement, les germes d'un profond changement social et structurel. Dans cette optique, sa dimension protéiforme lui permettrait, par exemple, d'activer graduellement les différents « interrupteurs » de la théorie « co-révolutionnaire » de David Harvey : les rapports à la nature, la conduite de la vie quotidienne et les activités de reproduction sociale, les formes technologiques et organisationnelles de production, d'échange et de consommation, les agencements institutionnels et légaux, etc.⁷

Nous le voyons, pour tendre vers cet idéal systémique et global, le recours au vecteur politique devient incontournable. Telle l'action politique des communs théorisée par Étienne Verhaegen, il convient que cette dynamique adopte plusieurs visages et entremêle des politiques citoyennes plus

rêve collectif d'auto-organisation et d'autonomie²¹ ». Alors que l'Espagne est alarmée par le dépeuplement de ce que l'on désigne comme la « Laponie ibérique »²², ces *Okupantes* réhabilitent ces espaces et la nature qui les entoure, contribuant notamment à la lutte contre les incendies qui ravagent le territoire espagnol de manière récurrente. Malgré ce type de services rendus à la communauté, ces trois projets sont depuis avril 2017 menacés par des mesures judiciaires qui déboucheront certainement sur des expulsions. Sans doute, certains juges espagnols connaissent-ils leur histoire et préfèrent condamner que devoir la revivre...



Sánchez Gordillo, maire de Marinaleda, (cc) comcinco

- 1 Henri Rabasseire cité par Hans Magnus Enzensberger, *Le bref été de l'anarchie. La vie et la mort de Buenaventura Durruti*, Roman, Paris, Gallimard, L'imaginaire, 1975 [1972], pp. 249-250.
- 2 Pour reprendre l'expression de Hans Magnus Enzensberger, *idem*.
- 3 Franz Borkenau cité par Hans Magnus Enzensberger, *op. cit.*, p.251
- 4 George Orwell, *Hommage à la Catalogne*, Paris, 10/18, 2000 [1938], p.13.
- 5 Antoni Castells Duran, *Les collectivitzacions a Barcelona 1936-1939*, Barcelona, Hacer, 1993, p. 258, cité par Richard Neuville (29/08/2017), « La Révolution espagnole, les collectivisations en Catalogne (1936-1939). 2e partie, [en ligne] <http://www.autogestion.asso.fr/?p=6237>
- 6 S'il est malaisé de délimiter clairement l'autogestion qui admet plusieurs définitions et applications, on peut néanmoins dégager le principal principe de ce mode d'organisation, né dans la pratique des mouvements sociaux du XIX^e siècle, qui entend « [supprimer] toute distinction entre les dirigeants et dirigés et [affirmer] l'aptitude des hommes à s'organiser collectivement ». Daniel Mothe, « Autogestion », in Jean-Louis Laville, *Dictionnaire de l'autre économie*, Cattati, 2006, p. 56-65, cité par Johan Verhoeven et Edith Wustefeld, « Autogestion. Transformation sociale et résilience », in *Analyses & Études de Barricade*, décembre 2014, pp. 1-2 [disponible en ligne : <http://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/autogestion-transformation-sociale-resilience>].
- 7 Maite Molina Mármol et Ángeles Muñoz, *Mémoire à ciel ouvert. Une histoire de l'Espagne : 1931-1981*, Liège, Territoires de la Mémoire, 2014, p. 43. Pour plus de détails quant au contexte, se reporter au chapitre II, « La République de tous les travailleurs ».
- 8 Julián Casanova, « Anarquistas en el gobierno », in *Historia y vida*, 587, février 2017, pp. 60-69.
- 9 Frank Mintz, *Autogestion et anarcho-sindicalisme*, Paris, Éditions CNT, 1999 cité par Frédéric Goldbronn et Frank Mintz, « Quand l'Espagne révolutionnaire vivait en anarchie », in *Monde Diplomatique*, décembre 2000, pp. 26-27 [disponible en ligne : <http://www.monde-diplomatique.fr/2000/12/GOLDBRONN/2604>].
- 10 Carlos Semprun Maura, *Révolution et contre-révolution en Catalogne*, Paris, Éditions Mame, 1974 cité par Frédéric Goldbronn et Frank Mintz, *op. cit.*
- 11 Henri Rabasseire cité par Hans Magnus Enzensberger, *op. cit.*, pp. 249-251. Le fonctionnement des collectivités apparaissait donc très hétérogène et il est à noter que la différence des revenus entre hommes et femmes persista dans la plupart des cas. Frédéric Goldbronn et Frank Mintz, *op. cit.*
- 12 Maite Molina Mármol et Ángeles Muñoz, *op. cit.*, pp. 82-83.
- 13 Frédéric Goldbronn et Frank Mintz, *op. cit.*
- 14 Maite Molina Mármol et Ángeles Muñoz, *op. cit.*, pp. 45-46.
- 15 *Ibid.*, pp. 81-82.
- 16 Johan Verhoeven et Edith Wustefeld, *op. cit.*, p. 3.
- 17 CEPAG, *Regards. Marinaleda, les insoumis*, 26', 22 mars 2015,

[disponible en ligne : <http://tinyurl.com/marinaleda8>].

- 18 Ludovic Lamant, *Squatter le pouvoir. Les maires rebelles d'Espagne*, Montréal, Lux, 2016, pp. 21-23.
- 19 *Ibid.*, pp. 42-43.
- 20 *Ibid.*, pp. 142.
- 21 Agenda Social de Soria (29/08/2017), « Ofensiva contra las ocupaciones rurales », [en ligne] <http://agendasocialdesoria.com/uncategorized/ofensiva-contra-las-ocupaciones-rurales/>
- 22 Cf. par exemple Sofia Pérez Mendoza, « La Laponia española queda entre Cuenca y Guadalajara », *El diario*, 16 novembre 2014 [disponible en ligne : http://www.eldiario.es/sociedad/Espana-desaparece_0_323717749.html]

informelles à la politique institutionnelle (le politique et les organes traditionnels de décision).

Public, privé... commun : une troisième voie ?

Néanmoins, là-aussi, les communs pourront se heurter à certains murs. En termes de mode de possession, les biens communs constituent « une troisième voie », qui ne s'apparente ni à la propriété publique, ni à la propriété privée *stricto sensu*. Une partie des commoneurs (en tout cas la fraction la plus modérée) relativisent cette affirmation. Pour eux, leur modèle n'est « pas contre l'État ou le marché, mais à côté » et « s'articule avec eux de façon poreuse⁸ », à des degrés divers de collaboration. Pour autant, ce jeu relationnel à géométrie variable induit des rapports de pouvoir, et par conséquent des prises de position politiques et idéologiques. L'enjeu majeur qui en découle est de savoir quelles options choisir et avec qui les envisager. Là encore, ce n'est pas chose aisée puisque déjà, idéologiquement, les communs sont difficiles à cerner et brouillent les repères politiques classiques. Dans leurs fondements, ils pourraient être en partie libéraux et en partie socialistes, donc dans l'absolu ni de gauche, ni de droite. Cette identité équivoque peut être perçue comme un avantage. Or, dans ce cas-ci précisément, il nous semble important d'apporter un bémol, et de mettre en garde contre une conception politique des communs trop malléable, marchepied probable vers une « politique d'extrême centre », synonyme de conservatisme et à terme de *statu quo*.

Les modérés soutiennent que les communs permettent d'envisager « des ponts et des coopérations, et de construire des modèles mixtes et stables » autant avec l'État qu'avec le(s) marché(s). Cependant, ce postulat peut être battu en brèche car il présuppose un équilibre structural entre les forces respectives de ces institutions. Or, comme nous l'avons vu

dans le précédent article, depuis le XIX^e siècle, la « commodification » (la logique de marchandisation et de privatisation) n'a cessé de subordonner l'intérêt général à l'intérêt privé d'une minorité dirigeante. Une accélération de ce processus a même lieu depuis les années 1980 à travers l'instillation de l'idéologie néolibérale, prédatrice des collectifs⁹, jusque dans les esprits de nombreux sociaux-démocrates. Pour maintenir le cap du commun et s'opposer au courant historique d'enclosure privée ainsi qu'à l'individualisme possessif exacerbé, des positionnements politiques, si pas tranchés du moins clairement orientés, doivent être pris. Selon nous, ils doivent aller dans le sens du progrès social, et s'opposer à un modèle d'inspiration trop libérale¹⁰, de droite, qui verrait dans les communs un instrument commode pour vider complètement l'État social de sa substance en faisant notamment disparaître les services publics. En cela, les commoneurs ne doivent pas rester sourds aux critiques et veiller à ne pas devenir les « idiots utiles » du néolibéralisme et voir leurs idées insidieusement récupérées par le capitalisme.

En dépit de leur quête d'autonomie, beaucoup de défenseurs des communs sont conscients de cette question centrale des rapports avec l'État avec lequel il reste préférable d'interagir, à l'inverse du marché (même si les frontières entre les deux s'estompent fortement). Nombre d'entre eux réfléchissent aux conditions à mettre en place pour activer le levier de la politique institutionnelle tout en préservant les valeurs des communs. Dans notre prochain écrit, nous verrons ainsi que si celle-ci doit indéniablement s'incarner dans une politique sociale, il s'agit d'œuvrer également au niveau de la politique économique. Et qu'enfin, au-delà des institutions, la dimension politique des communs doit reposer sur des alliances avec d'autres composantes de notre société : elle peut être du ressort du plus grand nombre... c'est-à-dire de nous, les citoyens !



- 1 Pour plus d'exemples : voir Philippe AIGRAIN, « Coalition pour les communs », in http://paigrain.debatpublic.net/?page_id=57 (blog consulté le 14/07/2017).
- 2 Étienne VERHAEGEN, « La révolution des "communs" », in *Politique*, n°90, mai-juin 2015, pp. 41-45.
- 3 Dans cette perspective de gouvernement collectif, certains privilégient la dénomination « communs » à celle de « biens communs », notamment afin d'atténuer les références à la « possession » et à la « propriété ».
- 4 Ce modèle, cette « politique du commun », est notamment porté par les intellectuels Pierre Dardot et Christian Laval. Voir Pierre DARDOT, Christian LAVAL, *Commun : essai sur la révolution au XXI^e siècle*, C&F édition, 2011, p.23.
- 5 VECAM (coord.), *Les biens communs de la connaissance : produire collectivement, partager et diffuser les connaissances au XXI^e siècle*, C&F édition, 2011, p.23.
- 6 Étienne VERHAEGEN, *op. cit.*, p. 44.
- 7 David HARVEY, « S'organiser pour la transition anticapitaliste », in *ContreTemps*, n° 7, 2010, ou <http://www.contretemps.eu/organiser-transition-anticapitaliste/> (site internet consulté le 14/07/2017).
- 8 VECAM (coord.), *op. cit.*, p.17.
- 9 Pierre Bourdieu avait défini ces caractéristiques à l'époque. Voir Pierre BOURDIEU, « L'essence du néolibéralisme », in *Le Monde diplomatique*, mars 1998, p.3.
- 10 À ce titre, plusieurs pionniers des communs, particulièrement dans les communs numériques (logiciel libre, etc), sont des libertariens convaincus, voire... des anarcho-capitalistes.

Début 2017, Gene Simmons, le grotesque bassiste du non moins pathétique groupe Kiss, a voulu déposer à l'équivalent américain de la SABAM ou de la SACEM un geste qu'il accomplit sur scène depuis des dizaines d'années et dont il serait l'initiateur, donc le propriétaire. Il s'agit de ce mouvement de la main qui consiste à replier majeur et annulaire et tenir bien droits index et auriculaire et brandir le bras pour revendiquer son allégeance à Satan, Belzébuth, Baal ou n'importe quoi qui serait censé choquer l'Américain moyen puritain.

Devant le tollé provoqué par cette prétention, même chez ses fans, Simmons a fini par renoncer. Imaginez que Churchill ait voulu déposer le V de la victoire. Les hippies des sixties auraient dû verser à ses ayants-droits des royalties chaque fois qu'ils faisaient le geste de la paix. Mais cessons de rire un moment. L'attitude de Simmons pose question sur ce qui est commun à tous et sur ce que chacun peut avoir le droit de revendiquer en tant que créateur. La notion de droit d'auteur est tellement complexe en ce qu'elle varie selon les pays et les époques qu'il est bien difficile d'en faire une synthèse définitive dans le cadre d'un article comme celui-ci.

On le sait, les œuvres picturales n'ont pas été signées pendant des siècles. En Occident, l'artiste devait s'effacer devant le sujet, obligatoirement sacré à moins de rester dans ce qu'on appelle aujourd'hui la sphère privée. Dieu était l'inspirateur, le peintre n'était que son bras. Les premières signatures, et de façon non encore systématique, apparaissent à la fin du Moyen Âge. Davantage qu'une liberté individuelle, certains y voient de nos jours une forme d'obligation. L'artiste devient responsable de ce qu'il produit et est éventuellement punissable par le pouvoir si l'œuvre contrevient, par exemple, aux dogmes ou aux « bonnes mœurs ».

Quid de la copie, ou de la contrefaçon ? On voit que la réponse n'est pas si simple. On rapporte une anecdote qui remonte au VI^e siècle. Un psautier aurait été recopié sans permission. De qui ? Ce n'est pas clair. Soit le créateur du psautier n'a pas apprécié qu'on le « pille », soit le « propriétaire » de cet ouvrage s'est senti lésé. Les notions sont bien distinctes, et on voit déjà apparaître la protection de la propriété privée, différente de la propriété intellectuelle qui demeure encore soumise à moult jurisprudences. L'une d'entre elles veut que chaque fois que l'on enregistre ou que l'on joue en public le *Boléro* de Maurice Ravel, ce sont des personnes qui n'ont strictement plus rien à voir avec le compositeur basque qui touchent des royalties alors que son œuvre est supposée appartenir au domaine public, l'artiste étant décédé en 1937.

Certaines situations sont plus dramatiques en ce qu'elles concernent des artistes encore vivants. Prenons deux exemples, un qui finit bien, l'autre pas. John Fogerty était le chanteur guitariste compositeur du groupe Creedence Clearwater Revival qui eut un suc-

cès énorme aux États-Unis et en Europe entre 1968 et 1972. On leur doit des morceaux qui ont littéralement jalonné cette période : *Bad Moon Rising*, *Lodi*, *Proud Mary* (repris avec encore plus de succès par Ike & Tina Turner), *Have You Ever Seen The Rain*, *Fortunate Son*, *Born On The Bayou* ou encore *Run Through The Jungle*. L'entente au sein du groupe se détériore. Le frère de Fogerty, Tom, s'en va en 1971. Puis, c'est l'opposition frontale entre Fogerty et sa section rythmique, Stu Cook et Doug Clifford. Le leader dissout le groupe en 1972, ce qui n'est pas du goût de la maison de disques, et apparemment d'un de ses patrons, Saul Zaentz. Cette rupture va donner lieu à une situation absurde due à une anomalie dans le contrat initial qui liait les deux hommes. Pendant des années, Fogerty ne pourra pas jouer sur scène ses compositions de l'époque Creedence sous peine d'amendes astronomiques. Il ne pourra interpréter que ses morceaux récents, nettement moins connus. Bonne fille, et se souvenant de *Proud Mary*, Tina Turner engagera plus d'une fois John Fogerty pour assurer ses premières parties. Pour ce dernier, les choses finiront par s'arranger.

Ce ne sera pas le cas pour Arthur Crudup, bluesman noir né en 1905. La notion de droits d'auteur en blues dans les premières décennies du siècle est pour le moins obscure. La plupart du temps, une firme de disques file un peu de pognon à l'artiste et vogue la galère. Les problèmes apparaissent quand certains titres ont du succès. Dans le cas de Crudup, ce sera cauchemardesque. À l'orée de sa propre carrière, Elvis Presley reprend *That's All Right Mama* du bluesman et en fait son premier succès. Crudup ne verra pas la couleur de l'argent, pas plus que pour d'autres titres comme *My Baby Left Me*. En 1968, des pourparlers sont organisés pour indemniser Crudup : soixante mille dollars pour le tout, somme dérisoire par rapport à ce que la seule chanson *That's All Right Mama* a rapporté. Finalement, Crudup mourra en 1974 en n'ayant strictement rien touché. Ironie : sur un album de Creedence Clearwater Revival, John Fogerty reprend son *My Baby Left Me*.

Le blues, le rock, la chanson française verront aussi des pillages organisés. Led Zeppelin ne crédite pas immédiatement Willie Dixon comme étant l'auteur de leur premier grand succès, *Whole Lotta Love*. Au contraire : pendant des années, sur le disque, le titre



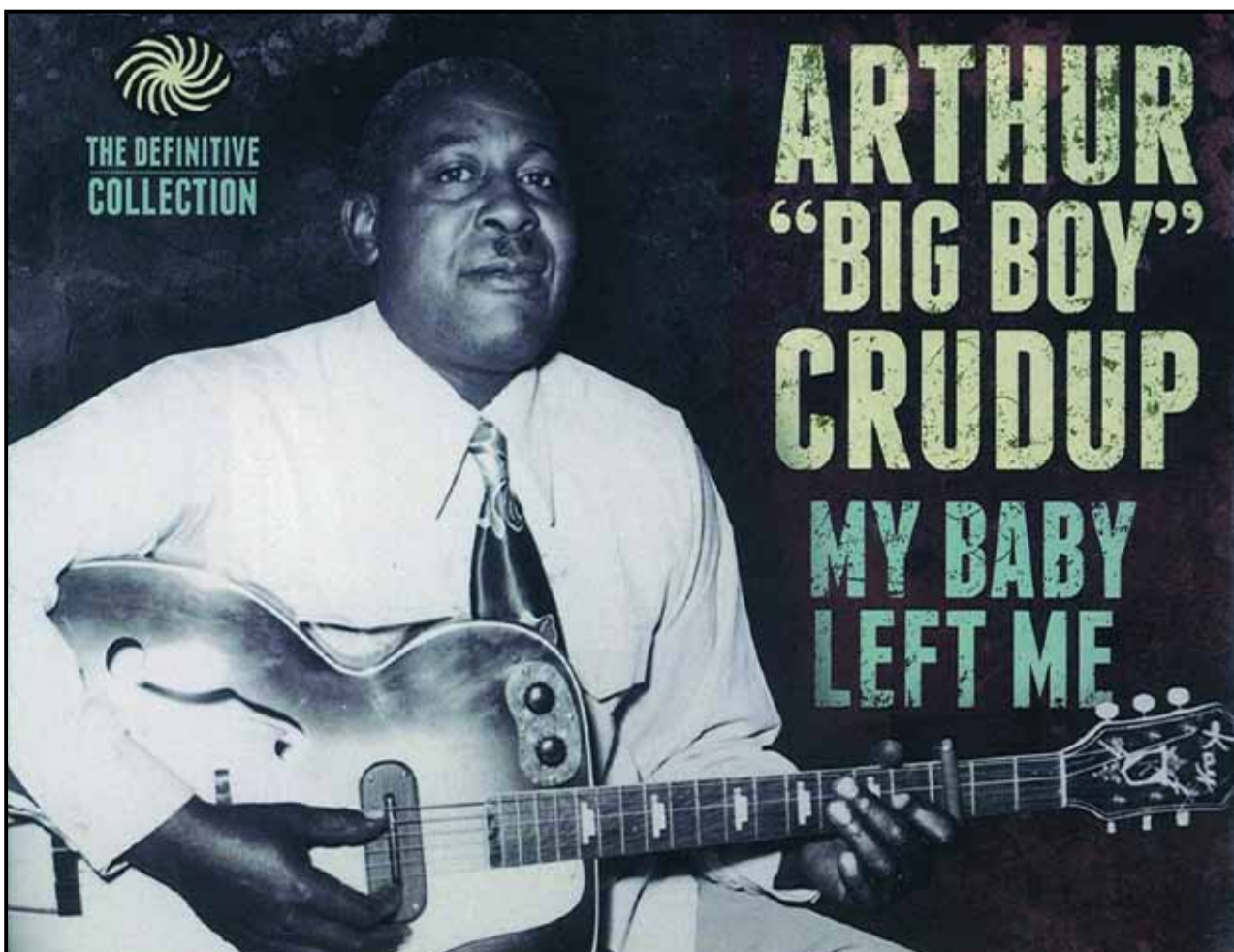
John Fogerty (cc) Marco Annunziata

apparaît comme signé par le groupe. Aujourd'hui encore, *Nobody's Fault But Mine* (sur l'album *Presence*) est crédité à Jimmy Page et Robert Plant, alors que l'on sait qu'il s'agit d'un blues créé par Blind Willie Johnson, mort en 1945. En France, Serge Gainsbourg accepte de co-créder Jane B à Bach, *Baby Alone In Babylone* à Brahms et *Lemon Incest* à Chopin, à qui il ne doit pas un sou puisqu'appartenant à ce fameux domaine public. Mais son *Pauvre Lola* est un plagiat éhonté d'une chanson de Miriam Makeba, *Umqokozo*. Des fans énamourés de Gainsbourg parlent de génial ancêtre du « sampling » quand il s'agit bien d'un vol pur et simple. Et que dire de la *Chanson du Forçat*, calqué sur la *Ballad Of Hollis Brown* de Bob Dylan ?

On est loin du plagiat involontaire du *He's So Fine des Chiffons* par George Harrison dans son tube planétaire *My Sweet Lord*. Harrison sera condamné, mais les attendus attesteront de sa bonne foi quand il dira n'avoir pas eu de conscience de reproduire cette vieille chanson. Il est vrai que le rythme, l'esprit, l'ambiance et les paroles de *My Sweet Lord* sont très différents de *He's So Fine*.

Alors, qu'est-ce qui appartient à qui ? À l'aube des temps modernes, Bach pouvait citer Vivaldi sans que ce dernier s'en émeuve – au contraire, il était flatté. Et les *Variations sur un thème de Haydn* de Brahms, c'est du Haydn ou du Brahms ? L'œuvre ne peut exister sans les deux ! Certes, l'avènement de la bourgeoisie moderne favorise la propriété privée, mais même dans la Russie communiste, un Chostakovitch pouvait signer ses œuvres, lesquelles faisaient bien sûr la gloire du régime stalinien, et ce malgré les tensions récurrentes entre le compositeur et le petit père des peuples¹.

On n'en a pas fini avec ces questions : l'œuvre échappet-elle à son auteur et devient-elle naturellement partie du patrimoine commun universel ou reste-t-elle « propriété » de son créateur ? Et comment « rémunérer » celui-ci ? Et quid des « héritiers » ? Questions sans réponse, peut-être définitivement. Gardons-nous au moins de cautionner les vols manifestes. Et à propos, ce n'est pas Gene Simmons qui a popularisé ce geste pseudo-diabolique dont il est question en tête de cet article, c'est Ronnie James Dio. Mort en 2010...



¹ Voir à ce sujet notre article « Il était une fois Chostakovitch », in *Aide-mémoire* n°73.

La Bibliothèque George Orwell présente

par Jérôme Delnooz, bibliothécaire
= coup de cœur du bibliothécaire

• **Marion Mousse, Koza, *La révolte des terres*, Casterman, 2017, 18€**

Le maquis, le sabotage, les presses clandestines... La résistance a pris de multiples formes durant la Seconde Guerre mondiale. Mais certaines sont moins présentes dans notre mémoire collective. Dans le but de combler ces « trous mémoriels », cette BD met en lumière un des premiers actes collectifs de résistance contre l'Occupant relativement méconnu : la grande grève dans le bassin minier du nord de la France durant le printemps 1941. Une lutte contre des conditions de travail exécrables, contre la faim aussi, mais également une lutte patriotique, qui se solde par une répression brutale de la part des Nazis. Les exécutions et les déportations vers les camps de concentration attendent Ferdinand, héros de ce récit, et de nombreux autres camarades. Un périple qui les amène à croiser, à la citadelle de Huy, de nombreux mineurs et ouvriers liégeois eux aussi révoltés, partageant le même sort funeste. Le style graphique, noir (charbon) et blanc, de Mousse est superbe. Si les silhouettes des hommes se diluent dans l'encre, leur dignité non!



Belgique et du nord de la France. De quoi en apprendre plus sur tous les aspects de la vie dans cette ancienne caserne militaire malinoise : fonctionnement, administration, hygiène, collaboration et résistance ainsi que sur tous les acteurs en présence : les communautés juive et tzigane, les SS allemands, les SS flamands... Un chapitre supplémentaire dans l'écriture de la mémoire de la Shoah en Belgique.

• **Julie Pagis, Lisa Mandel, *PréZiZidentielle*, Casterman, 2017, coll. « Sociorama », 16€**

« Cette année, on va élire un nouveau président, vous savez ce que ça veut dire ? » ou « La différence entre la droite et la gauche ? »... C'est avec ce genre de questions que Julie Pagis, chercheuse CNRS, et Lisa Mandel, autrice de bande dessinée, ont décidé de mener une enquête sociologique auprès des élèves d'une école primaire pour déterminer leur connaissance, compréhension et ressenti concernant les élections présidentielles françaises. Entre mars et mai 2017, et à chaque étape du processus électoral, elles ont rencontré ces enfants et suscité des échanges avec eux. Cette BD relate ces discussions, et intègre même des dessins d'élèves ! Un prisme enfantin, sans filtre, fatalement plein d'humour, mais qui, en filigrane, dit quelque chose de notre monde de « grandes personnes ». Entre caisse de résonance et dénonciation de nos absurdités et contradictions.



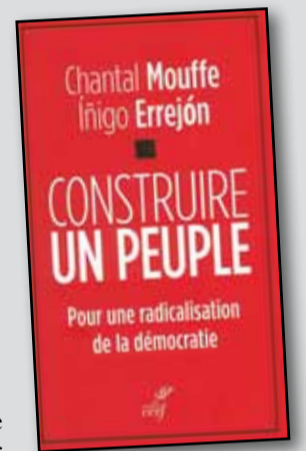
• **Bruno Loth, *Les fantômes de Ermo*, 37 récits inédits, t.1, La Boîte à Bulles, 2017, 25€**

Ermo est un jeune orphelin espagnol, enfant des rues. L'espoir s'offre à lui lorsqu'un magicien ambulant et sa troupe l'invitent à les accompagner dans leur tournée. Mais voilà, c'est l'été 1936. La guerre civile espagnole va éclater et faire disparaître toute cette magie. Le rouge flamboyant du monde du spectacle va laisser place au rouge sang... mais aussi au rouge du drapeau anarchiste, rempart contre le franquisme ! La guerre d'Espagne vue à travers les yeux d'un gamin qui perd son innocence et est amené à côtoyer des fantômes beaucoup trop tôt... ou un baiser de rideau sur la destinée de la jeune République espagnole.



• **Chantal Mouffe, Íñigo Errejón, Gaël Brustier (préf.), François Delprat (trad.), *Construire un peuple : pour une radicalisation de la démocratie*, Éditions du Cerf, 2017, 19€**

Pour les tenants de la gauche radicale, les théories politiques de la philosophe Chantal Mouffe deviennent relativement connues. La particularité de ce livre d'entretien est de favoriser un dialogue entre celle-ci et Errejón, cofondateur et théoricien de Podemos, le parti de gauche radicale espagnol. L'occasion de combiner théorie et approche plus pragmatique, de réfléchir aux perspectives et stratégies nécessaires pour une refondation de la gauche en Europe et, plus largement, d'envisager une reconquête de la démocratie. En mobilisant par exemple des pensées politiques comme celles d'Antonio Gramsci (« hégémonie », « guerre de position »), le concept d'« agonistique » et des expériences nationales populaires en Amérique latine, les auteurs nous démontrent que l'essence du « peuple » n'est définitivement pas naturelle, qu'il résulte d'une construction politique et qu'à rebours des courants de droite nationaliste, il convient de construire collectivement un peuple de gauche, reposant sur un récit collectif inclusif !



• **La revue *Wilfried***

Un nouveau magazine politique belge a éclot durant l'été 2017 : *Wilfried*. Celui-ci ambitionne de « raconter le pouvoir » en maniant « l'exigence et la fantaisie », en optant pour un ton léger mais documenté ! Ce journalisme narratif se traduit aussi par des textes qui abordent la politique à travers le prisme du sport, de la culture, etc. Enfin, grâce à sa périodicité quadrimestrielle, une des volontés est de sortir du flux rapide de l'actualité, et de présenter des articles, des portraits et des chroniques davantage fouillés. Au sommaire de ce numéro très masculin : Paul Magnette, Gino Russo, Jean-Marie Dedecker mais aussi... le commissaire Vandermis. Une revue papier de belle facture, à la maquette « cool » et « in », agrémentée de photos léchées. Le tout porté par une équipe de journalistes pour la plupart issus de la presse traditionnelle.



• **Laurence Schram, *Dossin : l'antichambre d'Auschwitz*, Racine, Fondation Auschwitz, 2017, 24,95€**

Dans les pas de l'historien Maxime Steinberg, et après des années de recherche sur la caserne Dossin, Laurence Schram transpose les résultats de son doctorat dans ce livre. Un éclairage très détaillé sur cette « salle d'attente de la mort », ce camp de rassemblement et de transit pour les « déportés raciaux » de



Ces livres sont disponibles en prêt à la Bibliothèque George Orwell des Territoires de la Mémoire ou à la vente dans les bonnes librairies dont la librairie Stéphane Hessel à la Cité Miroir.

Téléchargements (in)contrôlables

par Michel Recloux

Pendant que j'écris ces lignes, je télécharge les épisodes de la saison 7 de *Game of Thrones* via un site qui met à disposition des liens de téléchargements. Il ne demande pas de rémunération, il ne possède pas le fichier. N'est-ce pas comme si je passais chez un ami lui emprunter cette série pour la regarder confortablement allongé dans mon divan ?

Eh bien non, vous pouvez être sûr que ce comportement est illégal du point de vue du droit d'auteur et des droits dérivés (ceux des producteurs notamment)¹. Et bien que certaines recherches démontrent que le piratage² augmente les ventes des originaux³, celui-ci est poursuivi avec la dernière ferveur par les juristes des sociétés de production. Nous vivons dans un monde où tout semble disponible gratuitement sur le Net, il suffit de cliquer pour se servir. La plupart des biens culturels ne font pas partie des « communs », leurs usages sont soumis à autorisation et doivent rapporter une rémunération aux auteurs et producteurs.

Il existe cependant un système de droits qui permet aux auteur(e)s de laisser libre l'usage de leurs

œuvres. Il s'agit des licences libres. Il y a différentes licences, soit pour un média spécifique (par exemple, GNU-GPL pour les logiciels, l'EUPL étant la version européenne) ou pour tout support comme les Licence Art Libre ou Creative Commons. Ces dernières n'enlèvent pas aux auteur(e)s leurs droits (le droit moral est inaliénable) et elles peuvent réserver la gratuité pour un usage non-commercial. Différents sites⁴ font le lien entre les auteur(e)s et leurs publics : SoundCloud pour la musique, Vimeo ou Youtube pour les films... même des œuvres d'art via Europeana ou la littérature via Wikisource.

Vous trouverez des auteur(e)s dans les deux camps, celles et ceux qui pourchassent les pirates et celles

et ceux qui défendent leurs publics. Il ne vous reste qu'à choisir le vôtre !

¹ Voir « La copie privée et la reprographie » sur http://economie.fgov.be/fr/entreprises/propriete_intellectuelle/droit_d_auteur/protection_oeuvres/copie_privée/ (page consultée à la date du 1/8/2017).

² Le piratage est pris ici au sens de libre partage de la culture, à ne pas confondre avec la contrefaçon qui reproduit un article dans un but lucratif.

³ Lire Irène BASTARD *et al.*, « L'impact du piratage sur l'achat et le téléchargement légal. Une comparaison de quatre filières culturelles », in *Revue économique* 2014/3 (Vol.65), p. 573-600. En accès libre sur le site du Cairn : <https://www.cairn.info/revue-economique-2014-3-page-573.htm>.

⁴ Voir le moteur de recherche de documents en Creative Commons : <https://search.creativecommons.org/>

« Mots »

Par Henri Deleersnijder

Urbanité

Dans son ancienne chanson *La ville*, Charles Aznavour mettait en garde : « Attention, attention, la ville est une étrange dame / Dont le cœur a le goût du drame / Elle est sans feu elle est sans âme / Elle a brisé mes illusions », estimant qu'elle était un « Faux paradis pour malheureux ». C'était là un verdict qui s'opposait, sans appel, à un célèbre proverbe médiéval : « L'air de la ville rend libre. »

Il est vrai qu'au Moyen Âge, cette période de l'Histoire si volontiers décriée au nom d'une modernité sûre d'elle-même, les paysans qui réussissaient à s'échapper de leur seigneurie pour s'installer dans un milieu urbain se trouvaient, au-delà d'un mois et un jour, d'office affranchis. Et ces émancipations eurent des effets bénéfiques pour leurs semblables restés sous la coupe de leurs maîtres guerriers, ceux-ci étant alors portés à des concessions pour conserver auprès d'eux leurs travailleurs de la terre.

Par la suite, on sait qu'avec la révolution industrielle du XIX^e siècle, les campagnes se sont passablement vidées de leurs habitants les plus pauvres, lesquels ont été en général contraints de s'agglutiner dans des quartiers miséreux situés auprès des usines et charbonnages. Parallèlement, l'exode rural et son succédané la prolétarisation de catégories sociales de plus en plus nombreuses ont fait grossir, au seuil des anciennes villes, des banlieues dont le cadre de vie se révéla très vite peu épanouissant, pour ne pas dire débilant.

Ces temps ont bien changé, dira-t-on, et des politiques ont été depuis longtemps menées – en priorité par des partis progressistes – pour mettre un terme à des habitats et à des conditions de vie indignes. On aurait mauvaise grâce de l'oublier.

Sauf que, l'Histoire ne s'arrêtant pas et ayant une déplorable propension à servir les mêmes plats (pour les plus démunis, s'entend), les villes, et les mégapoles encore plus, sont devenues des refuges pour quantité de personnes malmenées par la précarisation galopante de notre temps : les SDF constituent le témoignage criant de cette évolution. D'où l'obligation des pouvoirs publics de ne pas vendre l'espace urbain à des promoteurs immobiliers peu scrupuleux qui n'ont que faire des difficultés de survie des plus dénués. Frappant est aujourd'hui, à ce propos, le contraste entre des hypercentres nickels, voués à de la consommation branchée, et des périphéries délaissées, condamnées à la paupérisation ou envahies par de grandes surfaces outrageusement anonymes.

Des initiatives existent, heureusement, qui contribuent à contre-carrer ce processus. Il suffit de penser, par exemple, à ces jardins de ville qui, ici et là, dament le pion à l'individualisme et permettent du coup à celles et ceux qui s'y adonnent de retrouver le plaisir du travail collectif. C'est là une façon pour les citadins, toutes générations confondues, de se réapproprier un tant soit peu l'espace urbain, lequel continue hélas à subir les affres des marées automobiles et autres nuisances, dont les sonores. Il y a tant d'« interstices urbains » qui, de surcroît, pourraient se métamorphoser en aires de jeux pour les enfants ! Et tant de bonheur à se déplacer, nez au vent, à vélo, ce qui contribue à réhumaniser la ville...

Encore faudrait-il qu'à terme ces activités novatrices, fruit de la spontanéité citoyenne, échappent à la récupération institutionnalisée ou, pire, à une captation par des intérêts purement privés. Il est cependant un autre danger susceptible d'étouffer ce foisonnement prometteur, à savoir la tendance lourde de notre société à vouloir baliser, formater ou verrouiller tout comportement humain. Au nom d'un principe sécuritaire, notamment. Vision excessive ? Pas si sûr. Car à force de vouloir tenir en respect l'inattendu, on risque de tarir le « jaillissement perpétuel d'imprévisible nouveauté » (Bergson)¹. Or, sans elle, que serait le sel de la vie ?

Comme quoi, en matière d'urbanité aussi, à côté de l'imagination créatrice, la résistance a tout son bien-fondé... ♦♦

¹ Cité par Sylvain Tesson, aventurier et écrivain, dans une interview du *Monde* du 18 juillet 2017 où il dénonce le « balisage général de l'existence, de la pensée et du verbe » que connaît notre « monde numérisé » (http://www.lemonde.fr/festival/article/2017/07/17/sylvain-tesson-la-marche-est-une-critique-en-mouvement_5161334_4415198.html).

Wilhelm Brasse : le photographe d'Auschwitz

Par Jean-Louis Rouhart

Quels sont les points communs entre Wilhelm Brasse et Francisco Boix ? Tous deux ont été détenus dans des camps de concentration nazis, l'un à Auschwitz-Birkenau, l'autre à Mauthausen, et ont réalisé pour le service d'identification, dans lesquels ils travaillaient, de nombreuses photographies de prisonniers. Ils sont également les auteurs de clichés illustrant des scènes et des événements saillants qui se sont passés dans les camps.



Czesława Kwoka, 14 ans, morte en 1943 à Auschwitz (Wilhelm Brasse)

Ayant refusé, malgré ses origines autrichiennes, de signer la *Volksliste*, signifiant le ralliement à l'occupant allemand, Wilhelm Brasse s'enrôle dans l'armée polonaise. Arrêté par les Allemands en 1940, alors qu'il tentait de passer la frontière hongroise, il est envoyé dans le camp d'Auschwitz-Birkenau. Il y restera cinq ans. Il survit grâce à son activité au service d'identification (*Erkennungsdienst*) où il dirige, sous la surveillance d'un *Oberscharführer SS*, une équipe de photographes chargés de photographier les milliers de prisonniers arrivant de toute l'Europe au camp d'Auschwitz-Birkenau. Il sera également forcé de traiter des clichés réalisés par le personnel nazi et de documenter, entre autres, les premiers tests du zyklon B effectués sur des prisonniers russes et polonais ainsi que les expériences sordides menées par les médecins Clausberg, Mengele et Wirths.

Lors de l'évacuation précipitée du camp d'Auschwitz-Birkenau en janvier 1945, Wilhelm Brasse n'obtempère pas aux ordres de son supérieur qui lui a ordonné de détruire toutes les photographies avant l'arrivée des troupes soviétiques. Dès que son chef a le dos tourné, il éteint l'incendie qu'il a dû allumer, sauve les pellicules et barricade le local de son service. Forcé de quitter le camp, il ne peut emporter les photos et est transféré au camp de Mauthausen. À la libération du camp, des survivants ramassent des photographies qui se sont échappées du local et sont disséminées sur les chemins du camp ; certains se saisissent de leurs cartes d'identification. La plupart des photos et des négatifs (38.916 sur un nombre estimé entre 40.000 et 50.000) sont alors mis en sûreté ; ils sont désormais conservés au Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau ainsi qu'au Mémorial de Yad Vashem.

À la différence du prisonnier espagnol Francisco Boix qui put réunir après la guerre un certain nombre de photos qu'il avait prises pour étayer son témoignage lors du procès principal de Mauthausen, Wilhelm Brasse s'efforça pendant des années d'oublier son passé concentrationnaire et ses documents photographiques. Ce n'est que bien plus tard, en 2004, qu'il accepta de se prêter à des interviews et de commenter les circonstances dans lesquelles il avait réalisés les clichés.

Mort en 2012 à un âge très avancé, Wilhelm Brasse a fait l'objet de deux biographies traduites en plusieurs langues et d'un film docu-

mentaire (*Portrecista* d'Anna Dobrowolska, TVP1, Pologne, 2005).

Dans l'un des ouvrages qui lui sont consacrés, le lecteur peut, au-delà de la description romancée des épreuves que le prisonnier a subies durant son internement au camp, suivre avec intérêt et émotion les circonstances dans lesquelles certaines photographies, devenues célèbres, ont été immortalisées sur la pellicule.

On pense au cliché représentant des déportés de confession juive devant le train qui les a amenés à Auschwitz, à une autre photographie saisissant le moment où un groupe subit une « sélection » après son arrivée ou à cette photo fixant des détenues parcourant le chemin de la gare vers leur block. On visualise le tri des objets personnels abandonnés par les nouveaux arrivants au « Kanada » et l'attente des familles dans un petit bois situé à côté de la chambre à gaz n°4 peu de temps avant leur assassinat. On découvre avec horreur l'état d'amaigrissement avancé dans lequel se trouvaient deux groupes de jumelles victimes des expériences pratiquées par les médecins nazis et obligées de poser nues devant le photographe Brasse. On lit avec curiosité le déroulement du seul mariage qui fut célébré dans un camp de concentration, puis fixé sur la pellicule au service d'identification (celui du résistant autrichien Rudolf Friemel et de Margarita Ferrer). Enfin, c'est avec des sentiments partagés que l'on apprend comment ont été réalisées les photos du souriant Josef Mengele, de l'auto-suffisant Carl Clauberg ainsi que celle représentant Maximilian Grabner, le chef du département politique, à qui le photographe Brasse parvient, grâce à des retouches, à donner un aspect un peu plus humain.

Grâce à cette documentation, on réalise à quel point les documents authentiques produits au moment de la détention des prisonniers, tels que les photographies, les dessins, les journaux intimes non réécrits ou encore les lettres illégales, nous aident, quand ils sont reconstitués dans leur contexte historique, à mieux restituer les véritables conditions dans lesquelles ont vécu les concentrationnaires.

Antimarxiste et antidémocratique, bref d'extrême droite

U n e c h r o n i q u e d e J u l i e n D o h e t

Après plusieurs articles de décryptage plus actuels, nous abordons cette fois un ouvrage plus ardu faisant partie des « classiques » d'une bibliothèque d'extrême droite. Le parcours de son auteur est en soi intéressant sur un aspect que nous avons déjà plusieurs fois souligné : les idées d'extrême droite sont loin d'avoir été éradiquées en 1945 et sont vite revenues sur le devant de la scène.

Un « non-conformisme » d'extrême droite qui mène à l'Académie française

Thierry Maulnier (1909-1988), de son vrai nom Jacques Tagliand, fait une partie de ses études avec Maurice Bardèche² et Robert Brasillach. C'est à ce moment qu'il commence à fréquenter l'Action Française de Charles Maurras en 1930³. Il intègre à la même époque le mouvement des non conformistes et multiplie les publications. Mais Maulnier va aussi être un penseur d'une extrême droite « révolutionnaire », surtout à partir de 1936 et de la fondation de *L'insurgé*, puis en 1938 avec une collaboration régulière dans *l'Action Française*, qu'il arrêtera fort opportunément au moment du débarquement des Alliés en Afrique du Nord en novembre 1942. Ce retrait précoce lui permet de ne pas être trop compromis dans la Collaboration, malgré sa participation peu avant à des conférences et formations pour la Légion Française des combattants. Devenu un collaborateur régulier du *Figaro*, il se consacre après la guerre à sa production littéraire et se fait discret sur le plan politique, permettant son entrée en 1964 à l'Académie française. Maulnier ne sera cependant pas totalement inactif, participant activement, à la fin des années 1960, avec Dominique Venner, à l'Institut d'études occidentales et aux travaux de la « Nouvelle Droite »⁴ dont il sera en 1979 membre du comité d'honneur de la Nouvelle École.

Une 3^e voie antimarxiste et antidémocratique

Dans son ouvrage, à la lecture quelque peu ardue, Maulnier se positionne pour un nationalisme qui s'inscrit dans une troisième voie qui rejette à la fois le marxisme et le capitalisme, ce que d'aucuns appelleront du « non conformisme » et qui est, nous l'avons déjà vu à plusieurs reprises dans cette chronique, un positionnement assez classique au sein d'une des tendances de l'extrême droite des années 1920-1930 à nos jours⁵. Pour lui, 1789 est l'événement nécessaire aux puissances de l'argent pour abattre l'Ancien Régime – dont il reconnaît par ailleurs qu'il était arrivé au bout de son système – et pour prendre le pouvoir sous le masque de la démocratie : « démocratie et capitalisme, apparus au même moment de l'histoire, ne sont que les deux aspects d'une même idéologie, les deux formes sous lesquelles s'inscrit dans l'histoire la substitution à l'ancienne organisation communautaire de la nouvelle puissance née de l'essor industriel. La démocratie politique, en affaiblissant l'armature séculaire de la communauté nationale et en séparant l'État de ses inébranlables assises biologiques et historiques pour le fonder sur la poussière des souverainetés individuelles, n'a fait que compromettre la dernière chance qu'avait la communauté nationale d'opposer ou d'imposer son autorité à l'impérialisme social des maîtres de l'économie⁶. »

Ainsi, pour Maulnier la démocratie n'est que le paravent de la domination de la nation par les puissances de l'argent : « La démocratie prend ainsi sa vraie figure : théoriquement, règne de tous les citoyens ; matériellement, règne de l'argent et de ceux qui le possèdent. Elle est l'arme politique de la conquête du pouvoir par la caste économique : l'arme de l'affaiblissement et de l'occupation de l'État par cette caste ; l'arme qui permet la substitution à la souveraineté communautaire de la puissance économique⁷. » Une puissance de l'argent qui tient à rester dans l'ombre et qui empêche la nation de détenir sa pleine souveraineté : « On sait jusqu'où la classe détentrice de la puissance économique a poussé les conséquences de la liberté économique qu'elle avait obtenue : la corruption actuelle des élections, l'asservissement financier de la presse, et, beaucoup plus profondément, l'organisation générale de la vie sociale en vue de maintenir, en tout état de cause, le taux de profit des capitaux investis dans la production, sont les meilleurs exemples de l'irruption des détenteurs de la puissance économique dans tous les domaines de la puissance sociale. L'indépendance de l'activité économique devant l'État a servi de masque à la mise en tutelle de l'État par les maîtres de l'économie. Lorsque la nation avait renoncé au droit de gouverner l'économie, elle avait reconnu en fait aux maîtres de l'économie le droit de gouverner la nation⁸. » Le capitalisme, sous couvert de la démocratie, ayant confisqué la souveraineté de la Nation, celle-ci se doit donc

de le combattre : « On n'abattrait pas le « capitalisme » sans détruire la structure politique correspondante à l'organisation capitaliste de la société, c'est-à-dire la démocratie⁹. »

Mais cette lutte, un autre adversaire la mène. Cet adversaire, dont Maulnier reconnaît la justesse d'une partie de l'analyse et un réel apport dans la pensée politique, c'est le marxisme. Mais celui-ci est dangereux car il ne s'appuie pas sur le sentiment national : « Ici encore, l'interprétation marxiste renverse le déroulement véritable des faits de l'histoire : la rivalité entre les nations n'est pas déterminée par la lutte pour la richesse économique ; la lutte pour la richesse économique est la forme que prennent les rivalités nationales pour l'hégémonie dans un monde où cette richesse est nécessaire à l'hégémonie¹⁰. » Mais sa cohérence et sa force en font un adversaire très dangereux, une puissance destructrice, d'autant qu'il est également un héritier des bouleversements de la révolution industrielle : « De ce point de vue, le marxisme n'était qu'un parasite idéologique du libéralisme. La révolution marxiste achevait la dissolution de l'ancienne communauté dans la fonction économique ; elle achevait de ravager l'infrastructure sociale humaine de l'économie¹¹. » En fait, si le marxisme énonce une dénonciation légitime des abus subis par les classes les plus pauvres, il n'est cependant qu'une force destructrice pour la nation de par son concept de guerre de classes : « (...) la force manuelle de travail, incapable de créer une société prolétarienne, est capable de détruire la société bourgeoise, dans la mesure où elle lui fait défaut ; sans valeur sur le plan de la création sociale, le marxisme retrouve une valeur sur le plan de la révolte¹². »

Un néo-nationalisme

Face à ce double adversaire, le constat pour Maulnier est implacable : « Il est désormais impossible de justifier le nationalisme dans le cadre démocratique de l'État. Il est impossible de justifier le nationalisme dans le cadre capitaliste de la société. Il ne peut y avoir aujourd'hui de nationalisme, c'est-à-dire de conscience de la continuité vivante de la nation, qui ne soit en même temps révolutionnaire¹³. » En cela, le nationalisme ne peut se perdre dans le rêve d'un retour au passé, aux anciennes formes comme la monarchie, d'autant que « là où la monarchie s'est maintenue au cours du XIX^e siècle, elle a pris peu à peu la forme d'un décor de la démocratie réelle, elle n'a plus servi que de paravent à sa propre décrépitude, comme il arrive aux institutions lorsque la force positive leur est retirée¹⁴. » Et de préciser : « Quelles que soient la valeur et les chances futures des créations « fascistes », la nouveauté et le mérite particulier de leurs initiateurs ont été d'échapper à la dialectique imposée par le marxisme, de ne pas accepter la prétention marxiste d'incarner toutes les possibilités de l'avenir, et de ne pas se vouer stupidement à la défense de la seule forme de société qui soit tout à fait clairement exclue des possibilités de l'avenir : celle du passé¹⁵. »

Le mouvement néo-nationaliste d'après-guerre qui recueille l'adhésion de Maulnier est souvent synonyme, dans son ouvrage, de fascisme. Un fascisme multiforme¹⁶ émanation d'une classe bien précise de la société : « (...) les révolutions fascistes sont nées au XX^e siècle de la menace qui pesait sur les communautés nationales et de la lutte des classes intermédiaires de la société contre la prolétarisation, mais ce qu'on appelle bien grossièrement le « fascisme » a pris dans les divers pays des formes extrêmement différentes, et rien n'interdit de penser qu'il puisse naître sous des formes plus différentes encore dans d'autres pays¹⁷. » Ce sont donc ces classes intermédiaires, soit les petite et moyenne bourgeoisies effrayées par leur possible déclassement dans une période de grande instabilité économique et politique, qui sont venues en défense de la nation : « Mécontents et désireux d'améliorer leur sort, ils se sont donc tournés naturellement vers les doctrines révolutionnaires qui leur promettaient d'accroître leur puissance dans la communauté pour lui substituer une forme de société nouvelle ; ils ont fait le succès du « fascisme », parce que les mouvements « fascistes », sous une forme plus ou moins obscure et mystique, leur promettaient de restaurer et de sauver une communauté nationale qu'ils ne considéraient pas comme l'artifice de domination d'une caste de maîtres, mais comme leur propre bien¹⁸. »

Le néo-nationalisme porté par ce que Maulnier nomme les « classes intermédiaires » n'est donc ni marxiste, ni réactionnaire car il a notamment compris l'utilité réelle du syndicalisme à partir du moment où celui-ci n'a plus sa dimension de lutte de classes¹⁹ : « (...) les mouvements nationalistes modernes, bien qu'affirmant essentiellement une conscience nationale et une volonté de vivre selon un style national auxquels le mouvement ouvrier, essentiellement marxiste, était

suspect, se sont trouvés naturellement amenés à incorporer le syndicalisme, sous des formes plus ou moins satisfaisantes, à la nouvelle structure de la société²⁰. » C'est en effet une inégalité basée sur le respect des lois biologiques, et non les contradictions économiques, qui guide la société : « (...) la loi la plus profonde de l'existence de toute société organisée fait aussitôt apparaître de nouvelles formes de hiérarchie, la lutte pour la puissance sociale change seulement de terrain²¹. », ou dit autrement : « Ce n'est pas l'inégalité dans la distribution des richesses, et la nécessité pour les exploités de maintenir dans l'obéissance les exploités, c'est l'existence la plus profonde de la vie sociale organisée qui exige l'inégale distribution de la puissance sociale²². » L'appartenance ethnique et nationale est donc plus prégnante à la naissance que la classe sociale : « C'est ce qu'ont compris, sur le plan de la tactique, les chefs des différents mouvements nationalistes d'Europe (...) appeler à eux presque tous les membres de la communauté, auxquels ils ne désignaient – fait caractéristique – que des ennemis peu nombreux, les financiers internationaux, les révolutionnaires internationalistes, les Juifs²³. »

Cette prise de conscience a débouché sur de réels succès qui laissent présager un avenir meilleur : « Les mouvements « nationalistes » et « fascistes » de ces dernières années, sous une forme empirique, imparfaite et parfois dangereusement exaltée et verbale, signifient sans aucun doute, avant tout, un immense effort pour imposer l'unité communautaire aux classes en lutte, pour mettre fin à l'ère de division des classes et pour rendre à la communauté la domination des instruments de la puissance économique, devenus de trop efficaces moyens de puissance sociale aux mains d'une caste. Quel que soit l'avenir de ces mouvements, il est certain qu'ils ont fait reparaître l'infrastructure organique ou biologique des communautés humaines au premier plan de la scène historique²⁴. » Et si des questions restent en suspens et que ces mouvements ne sont pas parfaits, ils ont déjà eu le mérite de vaincre le principal adversaire de la communauté nationale, non pas le capitalisme mais le marxisme : « La croissance et la victoire des divers mouvements nationalistes, à travers le monde, ne doivent pas nous faire oublier qu'ils peuvent être menacés, intérieurement, par la faiblesse de leur pensée politique. (...) les événements ont prouvé que, fasciste ou national-socialiste, les grands mouvements « nationaux » étaient capables de balayer un adversaire – le marxisme – pourtant beaucoup plus ancien, plus mûr et mieux préparé, et de s'inscrire dans l'histoire de ce temps avec une force presque irrésistible²⁵. »

1 Voir notamment « L'extrême droite n'a jamais cessé d'exister » in *Aide-mémoire* n°32 d'avril-juin 2005, « La cohérence d'un engagement » in *Aide-mémoire* n°40 d'avril-juin 2007 et « 1945 ne marque pas la fin des dictatures d'extrême droite en Europe » in *Aide-mémoire* n°69 de juillet-septembre 2014.

2 Voir « Quand le relativisme sert à masquer le négationnisme » in *Aide-mémoire* n°34 d'octobre-décembre 2005.

3 Sur Maurras, voir « De l'inégalité à la monarchie » in *Aide-mémoire* n°33 de juillet-septembre 2005.

4 Voir « L'inégalité comme étoile polaire de l'extrême droite » in *Aide-mémoire* n°66 d'octobre-décembre 2013.

5 Voir par exemple « Un vrai fasciste : ni de droite, ni de gauche mais... d'extrême droite » in *Aide-mémoire* n°31 de janvier-mars 2005 et « Plongée chez les radicaux de l'extrême droite » in *Aide-mémoire* n°76 d'avril-juin 2016.

6 MAULNIER, Thierry, *Au delà du nationalisme*, Paris, Gallimard, 1938, p.129.

7 P.119.

8 P.111.

9 P.247.

10 P.78.

11 P.182.

12 P.174.

13 P.227.

14 P.116.

15 P.218.

16 Voir « Le bilan du nationalisme » in *Aide-mémoire* n°39 de janvier-mars 2007 et « Le fascisme n'a pas confiance dans le peuple » in *Aide-mémoire* n°53 de juillet-septembre 2010.

17 P.215.

18 P.194.

19 Voir sur ces aspects « L'extrême droite défend-elle les travailleurs ? » in *Aide-mémoire* n°60 d'avril-juin 2012 et « La « démocratie autoritaire » pour le bien des travailleurs » in *Aide-mémoire* n°65 de juillet-septembre 2013.

20 P.197.

21 P.94.

22 P.92.

23 P.230.

24 P.198.

25 P.20.





Wallonie



FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



Province de HAINAUT



PARLEMENT DE WALLONIE



Province de Liège



Liège



PROVINCE de NAMUR



La Jeune Province



La Mutualité Socialiste



P&V



Solidaris mutualité



FGTB Liège - Huy - Waremme



aide



Intradef



l'intercommunale du service de votre eau



ethias



CALg Centre d'Action Laïque de la Province de Liège asbl

LA PREMIÈRE

SOYEZ CURIEUX



Le réseau « Territoire de Mémoire »

Les villes ou les communes

Aiseau-Presles, Amay, Andenne, Anderlecht, Anderlues, Anhée, Ans, Anthisnes, Antoing, Arlon, Assesse, Aubange, Awans, Aywaille, Bassenge, Bastogne, Beaumont, Beauraing, Beauvechain, Beyne-Heusay, Beloeil, Berloz, Bertrix, Bievre, Blegny, Bouillon, Boussu, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Braives, Bruxelles, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Chaudfontaine, Chaumont-Gistoux, Chièvres, Chimay, Chiny, Ciney, Clavier, Colfontaine, Comblain-au-Pont, Comines-Warneton, Courcelles, Court-Saint-Étienne, Couvin, Dalhem, Dison, Donceel, Durbuy, Ecaussines, Enghien, Engis, Erezée, Esneux, Etterbeek, Evere, Farciennes, Fernelmont, Ferrières, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Fléron, Fleurus, Flobecq, Floreffe, Florennes, Florenville, Fontaine-l'Évêque, Fosses-la-Ville, Frameries, Froidchapelle, Gedinne, Geer, Genappe, Gerpinnes, Gesves, Gouvy, Grâce-Hollogne, Grez-Doiceau, Habay, Hamoir, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Hannut, Hastière, Havelange, Herbeumont, Héron, Herstal, Herve, Horton, Houffalize, Huy, Incourt, Ittre, Jalhay, Jemeppe-sur-Sambre, Jette, Jodoigne, Juprelle, La Bruyère, La Louvière, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Liège, Liernux, Limbourg, Lincet, Lobbes, Malmedy, Manage, Manhay, Marchin, Martelange, Meix-devant-Virton, Merbes-le-Château, Modave, Momignies, Mons, Morlanwelz, Musson, Namur, Nandrin, Neupré, Ohey, Onhaye, Orp-Jauche, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Ouffet, Oupeye, Pepinster, Peruwelz, Perwez, Philippeville, Plombières, Pont-à-Celles, Profondeville, Quaregnon, Quévy, Ramillies, Rebecq, Remicourt, Rixensart, Rochefort, Rouvroy, Rumes, Sainte-Ode, Saint-Georges-sur-Meuse, Saint-Ghislain, Saint-Gilles, Saint-Hubert, Saint-Nicolas, Sambreville, Seneffe, Seraing, Sily, Sivry-Rance, Soignies, Sombreffe, Somme-Leuze, Soumagne, Spa, Sprimont, Stavelot, Stoumont, Tellin, Theux, Thimister-Clermont, Thuin, Tintlot, Tintigny, Trois-Ponts, Trooz, Vaux-sur-Sûre, Verlaine, Verviers, Vielsalm, Viroinval, Visé, Vresse-sur-Semois, Waimes, Walcourt, Wanze, Waremme, Wasseiges, Wavre, Welkenraedt, Wellin, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Yvoir
Les provinces : Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg

Le mot du Président

Par Jérôme Jamin

Ce qui frappe lorsqu'on se replonge dans l'Allemagne des années 30, c'est la facilité avec laquelle, en quelques années, les nazis ont pris littéralement le contrôle de tous les leviers de pouvoir. Et à bien des égards ce qui doit retenir notre attention en 2017, ce n'est pas tant le profil des dignitaires nazis ou l'idéologie qui les animait, mais la nature complexe de la société qui a accepté de s'en remettre totalement à eux.

On dit souvent qu'Adolf Hitler est arrivé démocratiquement au pouvoir. C'est faux ! Les nazis ont respecté le processus électoral à plusieurs reprises (au début) mais dans une Allemagne qui n'était plus démocratique, depuis longtemps. Les institutions étaient fragilisées et discréditées, les partis politiques étaient rongés par la corruption et les divisions internes, les assassinats politiques, les règlements de comptes et les bagarres de rues étaient la norme. L'Allemagne n'avait plus de scène politique, sociale et culturelle structurée, elle était profondément divisée en factions avec une population de plus en plus atomisée. Atomisée au sens où de plus en plus d'individus étaient seuls, sans emploi, sans appartenance politique, sans encartage syndical, sans affinité associative, sans vie militante, sans intérêts culturels, bref sans valeurs et sans engagements, c'est-à-dire sans rien qui puisse les protéger de la grande et irrésistible camaraderie nazie.

Si l'extrême droite progresse un peu partout, la société en 2017 est bien différente de celle des années 30 en Allemagne. Et en Wallonie et à Bruxelles, les Territoires de la Mémoire et plus largement la Cité Miroir jouent un rôle fondamental contre l'atomisation de la société.

L'association n'a pas pour seule vocation de lutter contre les extrêmes, elle éduque à la résistance et à la citoyenneté, elle lutte contre l'atomisation de la population. À la Cité Miroir, aux côtés du Centre d'Action laïque et de Mnema, les Territoires de la Mémoire proposent de l'engagement politique, de l'appartenance collective, du lien entre les gens, des valeurs pour fédérer un groupe, une programmation pour enrichir le débat, bref tout ce qui protège les gens de l'isolement, tout ce qui les empêche de devenir des « atomes » profondément seuls et isolés. ••



page douze

Portez la Mémoire et construisez l'avenir Devenez membre

et profitez entre-autres des avantages suivants :



▼ La revue Aide-Mémoire à votre domicile



▼ L'entrée gratuite à l'exposition Plus jamais ça !



▼ Tarif réduit pour les activités de La Cité Miroir

Versez 10 € (5 € pour étudiant) sur le compte BE14 0682 4315 5583

Une carte vous sera envoyée et vous bénéficierez des avantages.



Les acteurs de l'histoire, c'est vous !

www.territoires-memoire.be/membre



Aide-Mémoire Publication trimestrielle du Centre d'Éducation à la Tolérance et à la Résistance • Aide-Mémoire est la revue des membres de l'ASBL "Les Territoires de la Mémoire" • Président : Jérôme Jamin • Directeur : Jacques Smits • Boulevard de la Sauvenière 33-35 - 4000 Liège • Coordination et cellule pédagogique : 04 232 70 64 • Secrétariat et administration : 04 232 01 04 • Accueil et réservations visites : 04 232 70 60 • Centre de documentation : 04 232 70 62 • Fax : 04 232 70 65 • e-mail : accueil@territoires-memoire.be • www.territoires-memoire.be • Revue membre de l'Association des revues Scientifiques et Culturelles <http://www.arsc.be> • Editeur responsable : Jérôme Jamin • Directeur de la publication : Jacques Smits • Directeur Adjoint : Philippe Marchal • Rédacteur en chef : Julien Paulus • Comité de rédaction : Henri Deleersnijder, Jérôme Delnooz, Jenifer Devresse, Gaëlle Henrard, Jérôme Jamin, Philippe Marchal, Maite Molina Mármol, Gilles Rahier, Michel Recloux, Raphaël Schraepen, Olivier Starquit • Infographie et mise en page : Héroufosse Communication - Polleur • impression : Vervinck et fils • Les articles non signés sont tous de la rédaction.

Toute reproduction, même partielle, de ce trimestriel est strictement interdite sans l'autorisation préalable de l'éditeur responsable. Les articles n'engagent que leurs auteurs.

• ISSN 1377-7831